

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE CDOS-AISNE
DU VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2022**

BILAN D'ACTIVITES 2021

Objectif 3 : SPORT & SANTE ET BIEN-ÊTRE

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Participer au développement et animer des activités physiques dans le cadre du Programme « Bouge... pour ta santé » de la Mutualité Française Hauts-de-France,
- Participer au développement et animer des activités physiques dans le cadre du Programme « 1001 Défis » de la Mutualité Française Hauts-de-France,
- Coordonner et animer le projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives,
- Participer aux rencontres régionales Sentez-vous Sport-Sport Santé,
- Concevoir des projets Sport Santé avec l'administration pénitentiaire,
- Participer aux projets Sentez-vous Sport,
- Mettre en place des actions partenariales avec l'Ecole de la Deuxième Chance.

DEROULEMENT DES ACTIONS

I) PARTENARIATS AVEC LA MUTUALITE FRANCAISE DES HAUTS-DE-FRANCE

Le CDOS-Aisne poursuit sa collaboration avec la Mutualité Française des Hauts-de-France, dans le cadre des programmes « Bouge... une priorité pour ta santé » pour les collégiens et les lycéens et « 1001 Défis » pour les personnes en situation de handicap des établissements spécialisés.

Ces 2 programmes ont pour objectif de promouvoir l'activité physique en lien avec l'alimentation et les addictions auprès des élèves de collèges et des jeunes d'établissements spécialisés.

Ce partenariat permet au CDOS-Aisne de proposer gratuitement l'animation du SuperQuizz sport santé au sein des établissements scolaires et spécialisés, ayant intégrés l'un des 2 programmes. Les coûts d'interventions sont directement pris en charge par la Mutualité Française Picardie.

1) Programme « Bouge... une priorité pour ta santé »

En 2021, le CDOS-Aisne a réalisé 1 animation dans 1 collège du département de l'Aisne :

- Collège Simone Veille de Wassigny

Ce sont, malgré la crise sanitaire, 20 élèves qui ont été sensibilisés par le CDOS-Aisne aux bienfaits de l'activité physique pour la santé grâce au SuperQuizz Sport Santé avec l'encadrement d'une activité de Kin Ball.

Cette activité est toujours fortement appréciée par les collégiens car ludiques et rapides en apprentissage. Cependant, les professeurs d'Education Physique et Sportive (EPS) souhaitent avoir

d'autres activités sportives car ils sont, depuis plusieurs années. Le CDOS-Aisne a donc pris en compte les différentes demandes et a donc investi dans du nouveau matériel afin de pouvoir proposer les nouvelles activités telles que le Poull Ball, le Bumball, le Tchouckball, le Tir à l'Arc, le Mémo relais, la Sarbacane, la Boccia, le Curling.

II) LE PROJET INCLUSION SOCIALE PAR LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

1) Le projet

Le projet « Inclusion sociale par les activités physiques et sportives » a été initié au début de l'année 2017 par l'ex Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne. Il est mis en œuvre par le Comité Départementale Olympique et Sportif de l'Aisne depuis le 23 octobre 2017.

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion sociale des résidents des centres d'hébergements sociaux de l'Aisne par la pratique d'activités physiques et sportives (APS) régulières.

Les centres d'hébergements concernés sont principalement des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des Centres d'Hébergement ou d'Accueil d'Urgence (CHU), des centres de Femmes Victimes de Violences (FVV), des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), des Pensions de Famille (PF) et des dispositifs relevant de l'Asile. Depuis septembre 2021, les Centres Provisoires d'Hébergements (CPH) sont également concernés par le projet.

Les quatre associations gestionnaires de ces centres, partenaires du projet, sont Accueil et Promotion, l'Amsam, Coallia et la Fondation Diaconesses de Reuilly.

Les résidents des centres ont en commun d'avoir de grandes difficultés de logement. La plupart des résidents ont des difficultés d'accès au marché du travail et des ressources financières faibles. A cela s'ajoute les conséquences de ces situations qui sont souvent une importante inactivité, des comportements sédentaires, des addictions aux drogues, des états dépressifs et un fort isolement social.

Les résidents manquent de moyens et d'accompagnement pour participer à des activités physiques et sportives régulières dans des environnements dits « classiques ». Les centres manquent de temps pour organiser des activités physiques collectives régulières et durables. La difficulté d'accès aux équipements sportifs et la priorité de l'accès aux droits sociaux des résidents s'ajoutent aux freins précédents.

Dans le cadre du projet, 1200 résidents des centres d'hébergement, à un instant T, peuvent avoir accès à des activités physiques et sportives gratuites, régulières, encadrées, ludiques et adaptées.

Pour cela les partenaires du projet ont mis en place une séance hebdomadaire d'1h30 dans un équipement sportif encadrée par un éducateur sportif diplômé et accompagné d'un travailleur social (réfèrent Sport) dans les 9 villes concernées par le projet qui sont : Anizy-Le-Grand, Chauny, Essômes-sur-Marne, Hirson, Laon, Sissonne, Soissons, Saint-Quentin et Villers-Cotterêts.

Les objectifs opérationnels du projet sont de :

- Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux,
- Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire,
- Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux,
- Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents.

Les années 2017, 2018 et 2019 ont fait l'objet de bilans d'activités. Elles ont permis de démarrer les activités de cadrage du projet, de lancer les activités dans toutes les villes et de consolider dans la durée les grands choix du projet. Les activités principales ont été :

- Les rencontres des équipes éducatives des centres d'hébergement pour l'établissement d'un diagnostic du projet rappelant les freins à la pratique des pratiquants et des structures ;
- L'appui au conventionnement pour la location d'équipements sportifs communaux ;
- La construction d'un réseau des travailleurs sociaux « Référents Sport » dans les centres participants ;
- Le démarrage des séances grâce au conventionnement avec des structures du mouvement sportif dans toutes les villes du projet ;
- La définition du cadre de suivi/évaluation des activités ;
- L'organisation du troisième comité de pilotage du projet (Copil), permettant de faire le bilan du lancement, sous la responsabilité de la DDCS de l'Aisne le 23 mai 2018. Ce Copil a réuni 26 participants de l'ensemble des acteurs du projet en dehors des structures sportives ;
- L'intégration progressive de nouveaux dispositifs permettant d'augmenter le nombre de résidents ayant accès aux séances. Ces dispositifs sont principalement des Pensions de Famille, des Foyers de Femmes Victimes de Violences et des dispositifs relevant de l'Asile ;
- La visite du Préfet de l'Aisne, de la Sous-préfète de Vervins et du Maire d'Hirson sur la séance du 15 janvier 2019 à Blangy, sur la base de loisirs de Thiérache Sport Nature, actant une collaboration effective et le soutien des pouvoirs publics dans la durée autour du projet

L'année 2020 a permis de profiter de la stabilisation du fonctionnement du projet et de l'expérience acquise par tous les acteurs. Cette année devait marquer le lancement des activités complémentaires aux séances hebdomadaires.

Les faits marquants de l'année 2020 sont :

- La pandémie de Covid-19 a induit un arrêt total du projet du 5 mars au 17 juin 2020. Cela représente 105 séances annulées dans le département ;
- Malgré la situation sanitaire difficile, 102 séances ont tout de même permis à 265 pratiquants et pratiquantes de partager des moments sportifs au cours de l'année dans toutes les villes du projet ;
- Un travail de reprise des activités hebdomadaires post-confinement dans 4 villes sur 7 en juin et juillet 2020 pour répondre à une demande des résidents et travailleurs sociaux. Cela s'est fait autour de la randonnée pédestre ;
- La reprise du fonctionnement « normal » du projet à la rentrée de septembre en l'adaptant à l'évolution de la pandémie et de la réglementation sur la base d'un protocole sanitaire ;

- La double labélisation du projet par French Impact et l'APELS permettant d'appartenir à des réseaux d'acteurs/financeurs et de suivre un accompagnement sur différents aspects de développement du projet ;
- La passation de la coordination du projet de Benjamin Trouilleux à Aurélie Bintz du 9 au 20 novembre 2020 ;
- Et enfin, la couverture d'une séance de badminton à Laon par un journaliste du journal l'Union le 17 janvier 2020.

L'année 2021 a tout de même permis de stabiliser le fonctionnement du projet malgré les contraintes dues à la crise sanitaire. Cette année a été marquée principalement par le lancement du projet dans deux villes supplémentaires.

Les faits marquants de l'année 2021 sont :

- La pandémie de Covid-19 a induit un arrêt temporaire du projet dans certaines villes. Cela représente 34 séances annulées dans le département,
- Des protocoles sanitaires évolutifs de janvier à juin 2021 qui ont induits des adaptations lors des séances (effectif, lieu de pratique, choix des activités, horaires des séances),
- Le rattachement d'un nouveau dispositif d'hébergement « Les Centres provisoires d'Hébergements (CPH) » dans 2 villes supplémentaires Anizy le Grand et Sissonne à partir de septembre 2021.

L'instauration du passe-sanitaire dans le sport pour les majeurs à la rentrée de septembre ce qui a induit des problèmes au niveau de la reprise des activités des résidents et de l'encadrement par les travailleurs sociaux.

2) Fonctionnement du projet et cadre de suivi-évaluation

a) Les créneaux de pratique

Un enjeu fort du projet est d'avoir des créneaux de pratique fixe à l'année dans des équipements sportifs adaptés aux activités du projet. L'obtention d'un créneau doit en effet être au croisement de plusieurs contraintes :

- Les disponibilités des salles dans les communes ;
- Les disponibilités des éducateurs spécialisés ;
- Les disponibilités des éducateurs sportifs ;
- Les activités envisagées ;
- Les disponibilités des résidents prioritaires pour l'activité.

Cette enjeu est fort depuis le début du projet et demande un travail d'ajustement continu afin de permettre aux activités de se dérouler de manière hebdomadaire toute l'année. Ainsi, 7 villes sur 7 ont pratiqué de janvier à juin 2021 puis 9 villes sur 9 de septembre à décembre 2021. Les changements de créneaux et de lieux de pratique ont permis de s'adapter au maximum aux contraintes, besoins et attentes exprimées par les travailleurs sociaux et les résidents.

b) Les associations d'hébergements et les dispositifs impliqués

La carte ci-dessous rappelle les associations responsables des centres d'hébergements qui participent au projet dans les 9 villes du département. Il est important de rappeler que pour chaque association participante, dans chaque ville, un travailleur social est désigné pour être le Référent Sport de la structure. Toutefois, l'ensemble des travailleurs sociaux des dispositifs doit se mobiliser pour contribuer à la mobilisation des résidents et à la logistique.



Le tableau suivant liste dans le détail l'ensemble des places d'hébergements dans les 41 dispositifs participants au projet :

Villes	Associations	CHRS	CHU	FVV	FJT	PF	STAB	ALT	Asile	CPH	Total	
Chauny	Accueil et Promotion	26	14	20		25			12		97	8%
Essômes-sur-Marne	Coallia	30	57	8				5	83		183	15%
Hirson	Accueil et Promotion	20	12	10		44	4		10		100	8%
	Coallia		17			24					41	3%
Laon	Accueil et Promotion	0			0			0			140	12%
	Coallia	38	62				8		32			
Saint-Quentin	Accueil et Promotion	30	68	10	30	50		5			193	16%
Soissons	AMSAM		59									
	Coallia	7	27								181	15%
	F. Diaconesses	36	20			32						
Villers-Cotterêts	F. Diaconesses	31	15			24			60		130	11%
Sissons	Accueil et Promotion								20	60	80	7%
Anizy Le Grand	Coallia									50	50	4%

Total	218	351	48	30	199	12	10	217	110	1 195
%	18%	29%	4%	3%	17%	1%	1%	18%	9%	100%
Nombre de dispositifs	8	10	4	1	6	2	2	6	2	41

Le projet a donc permis chaque semaine à 1 195 résidents de 41 dispositifs différents de se voir proposer une activité physique et sportive en 2021. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2020 (261 résidents supplémentaires).

Les principales évolutions sont l'intégration :

- D'une pension de famille avec Coallia La Capelle,
- De deux Centres provisoires d'Hébergements (CPH) à Anizy-Le Grand (Coallia) et Sissonne (Accueil et promotion),
- Et d'un dispositif relevant de l'Asile (HUDA) à Sissonne.

c) Les structures d'animations sportives

Les conventions établis en 2020 avec les structures sportives du département pour l'animation des séances ont toutes été reconduites, en 2021, avec les mêmes éducateurs sportifs dans toutes les villes. Cela a permis une stabilité importante pour les pratiquants et référents Sport qui ont noué des relations de confiance. Les éducateurs sportifs ont acquis de nouvelles connaissances sur les spécificités de l'animation avec le public en situation d'exclusion sociale. Cette expérience partagée régulièrement avec les travailleurs sociaux est un gain important pour la qualité des animations proposées et l'adaptation continue des activités aux attentes et capacités des pratiquants.

Pour les 2 villes supplémentaires, le Comité Départemental de Sport en Milieu Rural 02 s'est positionné sur la ville de Sissonne et le Comité Départemental UFOLEP 02 s'est positionné sur la ville d'Anizy-le-Grand.

La carte ci-dessous montre les structures sportives qui interviennent dans les neuf villes du projet.



Les conventions signées entre le CDOS-Aisne et les structures sportives permettent de définir le lieu, la fréquence, la pédagogie attendue, le coût et les règles de suivi de la prestation. Le coût de la prestation inclut le temps de préparation des séances, l'animation des séances, la fourniture du matériel pédagogique et les temps de réunions à chaque fin de cycle. A ce coût s'ajoute le remboursement des frais kilométriques pour les déplacements.

d) Le cadre de suivi et d'évaluation

La méthodologie de suivi et d'évaluation du projet a été reconduite en 2021. Cette méthodologie s'appuie sur des outils de suivi numériques et des réunions techniques régulières dans chaque ville.

Les outils utilisés sont :

- Un bilan de séance comprenant le détail de l'activité pratiquée et des éléments descriptifs de l'ambiance générale, des difficultés rencontrées, des demandes exprimées par des pratiquants et des faits marquants. Ce bilan est rédigé par l'éducateur sportif à la fin de chaque séance sur la base d'échanges avec les pratiquants et le référent Sport. Le bilan est envoyé au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance. Le bilan peut être transmis en version papier ou directement en ligne via un formulaire en ligne.
- Une feuille de présence permettant de connaître les noms et prénoms des pratiquants à chaque séance. Le sexe, l'âge et le dispositif de résidence sont aussi renseignés par le référent Sport qui envoie la feuille de présence au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance.

Les réunions techniques d'une heure ont lieu toutes les 6 à 7 séances dans chaque ville du projet. Elles se font en présence du coordinateur du projet, de l'éducateur sportif intervenant et du ou des référents Sport. Les responsables des centres d'hébergement sont invités à y participer. Ces réunions permettent :

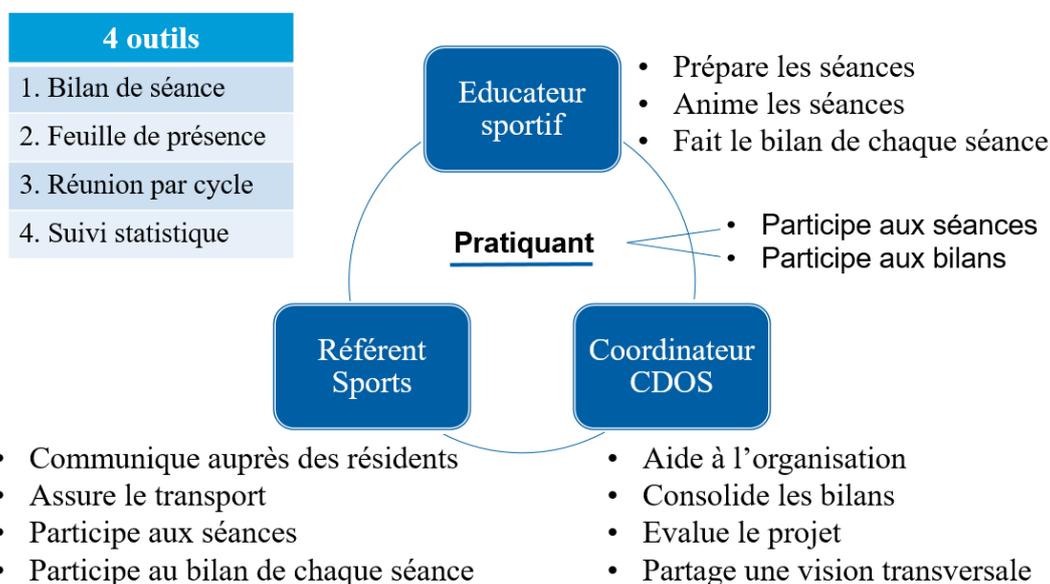
- A l'éducateur sportif de faire un bilan de son intervention (ambiance, activités, adaptations, ressenti, observations),
- Au référent Sport de faire un bilan de la participation du groupe aux activités (ambiance, retours des pratiquants, ressenti, observations),
- D'évoquer des pistes d'améliorations du fonctionnement du projet dans la ville et des points de vigilance,
- D'avoir une discussion ouverte sur les effets individuels et collectifs de la pratique ainsi que des effets sur l'accompagnement social,
- D'aborder l'organisation du prochain cycle de séances (activités à proposer, demandes des pratiquants, logistique particulière),
- Et enfin de faire un point sur les arrivées et départs de pratiquants afin de les intégrer au suivi du projet et d'en connaître la raison principale (sortie de l'hébergement, manque de motivation, problèmes de santé, etc.).

Au cours de l'année 2021, 33 réunions techniques ont eu lieu dans les 9 villes du projet (17 en 2020). Elles ont toutes fait l'objet d'un compte rendu envoyé aux participants.

L'ensemble des données recueillies grâce aux outils et réunions techniques est centralisé dans un outil de suivi numérique. Cet outil permet d'avoir un suivi statistique du fonctionnement du projet à jour en temps réel dans chaque ville. Il permet aussi de consolider les statistiques des villes au niveau départemental.

Le schéma ci-dessous résume l'organisation opérationnelle du suivi du projet en rappelant les outils utilisés et les rôles des acteurs principaux du projet.

4 acteurs clefs et 4 outils



Des actions complémentaires de suivi ont été mises en place afin d'affiner l'évaluation en continue et de multiplier les points de vue.

La coordinatrice du projet a adopté une démarche d'observation-participante en pratiquant régulièrement sur des séances du projet. En effet, il paraît important, au-delà des récits fidèles des éducateurs sportifs, pratiquants et travailleurs sociaux, de ressentir et d'observer le fonctionnement des séances et les interactions auxquelles elles donnent lieu d'un point de vue extérieur. Ainsi, la coordinatrice du projet a participé à 40 séances sur l'année 2021, soit 20 % des 210 séances du projet. Cela représente environ une séance par cycle dans chaque ville. De plus, afin de respecter les protocoles sanitaires liées à l'activité physique pour les majeurs, la coordinatrice a également encadré des séances en doublon avec l'éducateur sportif dans le but de multiplier le nombre de résidents pouvant participer à celles-ci.

Enfin, il n'y a pas eu de Comité de Pilotage du projet en 2021 en partie à cause :

- Des changements sont survenus en janvier 2021 à la DDCS de l'Aisne où le Pôle Hébergement et le Pôle Jeunesse et Sport ne sont plus sous la même direction. Cela pose en enjeu de clarification du portage institutionnel du projet pour les années à venir ; En effet, le pôle sport est géré à présent par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et la partie hébergement est gérée par la Direction Départementale de l'Emploi, du travail et des Solidarités (DDETS).
- Et aussi car la crise sanitaire rendait difficile les réunions rassemblant potentiellement une trentaine de personnes.

Toutefois, beaucoup d'échanges téléphoniques avec les différents acteurs ont pu avoir lieu afin de maintenir le contact.

C'est sur la base de cette méthodologie de suivi qu'a été rédigé le bilan des activités 2021 du projet.

La partie suivante présente le bilan des activités synthétisé et consolidé au niveau départemental. Un bilan des activités dans chaque ville est ensuite proposé afin de présenter les aspects particuliers qui en ressortent. Les éléments transversaux qui se retrouvent dans une grande majorité de villes, concernant par exemple les effets de la pratique sur les pratiquants et dans l'accompagnement social, sont synthétisés dans la dernière partie sur « Les effets de la pratique » du présent bilan.

3) Bilan départemental des activités physiques et sportives en 2021

a) Rappel des indicateurs de suivi par objectif

Comme dans les bilans précédents, l'analyse de la progression n'est pas une fin en soi, qu'elle soit positive ou négative, elle doit d'abord nous permettre de faire des constats objectifs qui peuvent être la base de réflexions sur l'évolution de la conduite du projet, et ses effets.

L'évaluation est un moteur pour :

- Instaurer du dialogue entre les pratiquants, travailleurs sociaux, éducateurs sportifs, coordinateur et financeurs pour se rendre compte d'effets positifs et négatifs de l'activité ;
- Guider et adapter la stratégie globale et le pilotage opérationnel du projet ;
- Rendre des comptes aux partenaires du projet sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des moyens humains et financiers engagés.

En présentant différents indicateurs quantitatifs et observations qualitatives, ce bilan propose à la fois d'évaluer :

- Le taux de réalisation des activités programmées ;
- Le taux d'utilisation effective de l'action proposée ;
- Les effets sur les différents acteurs du projet.

Afin d'évaluer les effets de la pratique sur l'ensemble des acteurs du projet, il est important de rappeler les objectifs opérationnels et les indicateurs fixés par l'équipe du projet au démarrage. Cette lecture doit permettre de mieux comprendre les données synthétisées au niveau départemental et par ville dans la suite du rapport.

François Le Yondre, chercheur en Sociologie du sport, résume une dimension importante à laquelle l'évaluation du projet doit contribuer à répondre : « La question est de savoir comment le sport peut être un outil pertinent pour l'action sociale auprès de l'individu sans nécessairement reporter sur lui la charge de la question sociale collective. » (Le sport dans l'intervention sociale : l'individu responsable mais sous contrôle, 2015).

Le projet et le travail de réflexion doivent permettre de contribuer à cette réflexion par l'analyse de la pertinence des choix effectués :

- Choix du public, choix pédagogiques et choix des objectifs ;
- A mettre en relation avec les effets ressentis et observés par les pratiquants, les éducateurs sportifs et les travailleurs sociaux.

Les quatre objectifs opérationnels du projet et les indicateurs permettant de suivre leurs atteintes sont :

1. Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux :
 - Mise en place effective des séances hebdomadaires dans les 7 villes du département ;
 - Définition d'un cadre de pratique adapté avec les éducateurs sportifs intervenants ;
 - Nombre de pratiquants uniques.

2. Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire :
 - Répartition des pratiquants par associations et dispositifs d'origine - Diversité des pratiquants ;
 - Répartition des pratiquants par sexe et âge - Mixité des pratiquants ;
 - Nombre de participations ;
 - Régularité de la pratique ;
 - Ambiance générale sur les séances.

3. Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux :
 - Définition d'un cadre d'accompagnement à la pratique avec les référents Sports ;
 - Mise en place d'outils complémentaires par les référents Sport - Utilisation des séances par les référents Sport et travailleurs sociaux des structures ;
 - Organisation et réalisation de réunions techniques régulières.

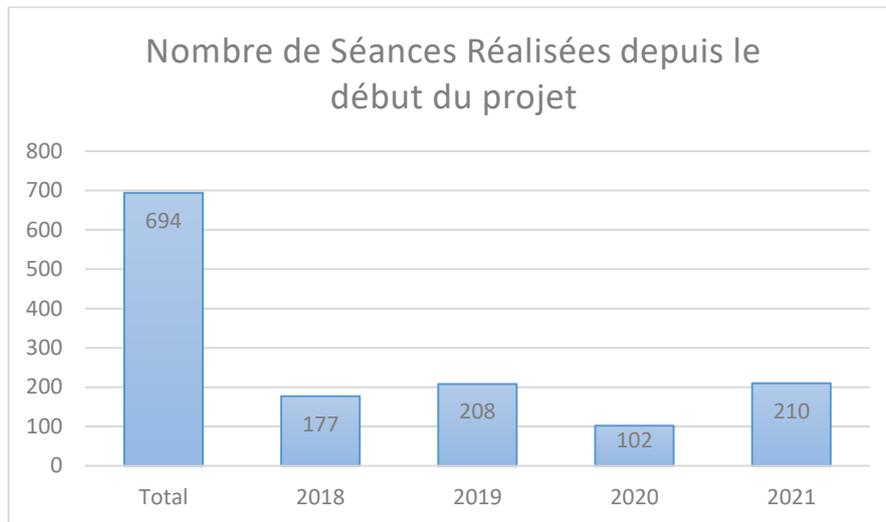
4. Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents :
 - Ressenti des pratiquants sur leur bien-être subjectif ;
 - Observations des référents Sport, travailleurs sociaux et éducateurs sportifs sur les évolutions individuelles des pratiquants.

b) Bilan départemental 2021

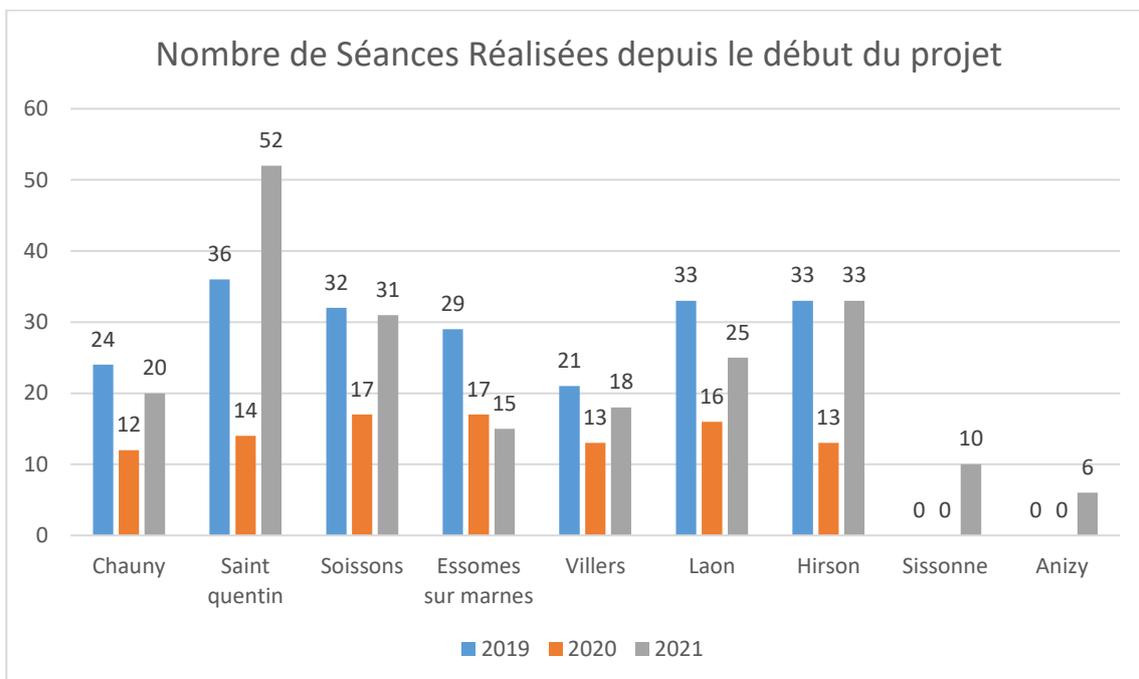
Nous noterons la progression par rapport à 2020 en pourcentage entre parenthèses. Cette progression n'est qu'un indicateur, qu'elle soit positive ou négative, il s'agit de la « faire parler », dans la mesure du possible.

L'organisation territoriale	
Villes	9
Associations d'hébergement	4
Centres/dispositifs	41
Nombre de places d'hébergement	1 195 (+ 25 %)
Structures sportives d'encadrement	5

Les séances d'activités physiques et sportives	
Nombre de séances réalisées	210 (+ 50 %)
- Confinement/ Couvre-Feu (Jan-Jui)	125
- Rentrée 2021 (Sept. - Déc.)	85
Nombre d'heures de pratique réalisées	315 h
Nombre de séances annulées - Covid-19	36



Nous pouvons noter un bilan départemental 2021 à l'identique par rapport à 2019 (avant crise sanitaire).



La répartition des séances par Ville montre bien la similarité entre 2019 et 2021 avant crise sanitaire.

Les pratiquants	
Pratiquants uniques	329 (+27 %)
- Pratiquants hommes	239 soit 73 % (+22 %)
- Pratiquantes femmes	90 soit 27 % (+43 %)
Age moyen	32 ans
Age médian	28 ans

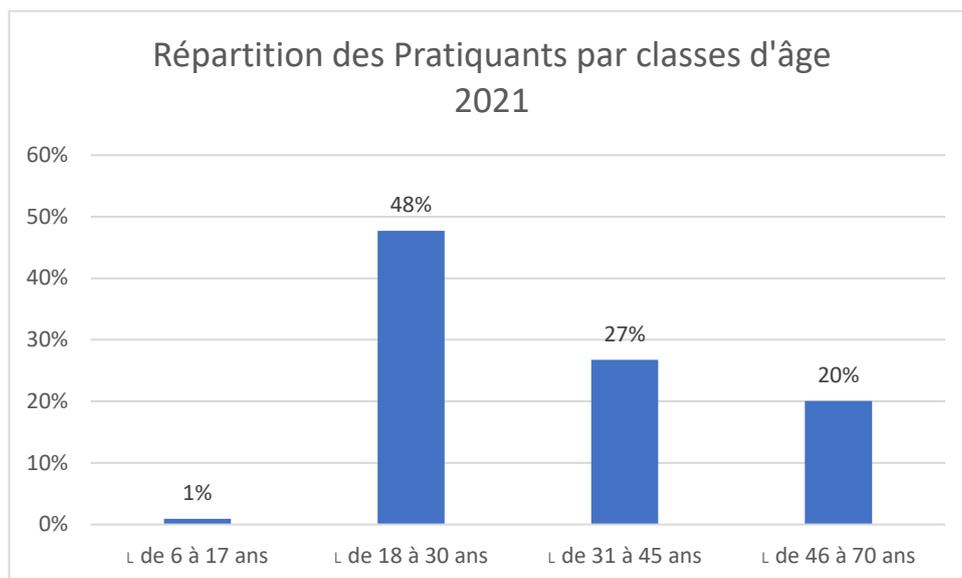
Participation des pratiquants	
Participations totales	1315 (+ 51 %)
Pratiquants par séance	6,4 (-15 %)
Régularité de la pratique	39 % (- 37 %)
Nombre moyen de séances par pratiquants	5.6 (+35 %)

Il est intéressant de noter que l'évolution globale des indicateurs de suivi est perturbée du fait des annulations de séances, des protocoles sanitaires sport (jauge de pratiquant). Toutefois, nous pouvons remarquer que la plupart des indicateurs sont en hausse. La régularité de la pratique et le nombre de pratiquants par séance est liée en partie au protocole sanitaire de janvier à juin qui réduisait considérablement le nombre de résidents pouvant participer aux séances.

Il est également important de souligner que le nombre de pratiquantes a augmenté depuis 2019. Les bilans de chaque ville présentés ci-dessous sont plus à même de proposer des explications à ces phénomènes

Activités de suivi-évaluation	
Réunions techniques de suivi	33 (+ 45 %)
Observation-participante sur séances	40 soit 22 % des séances (=)
Comité de pilotage	-

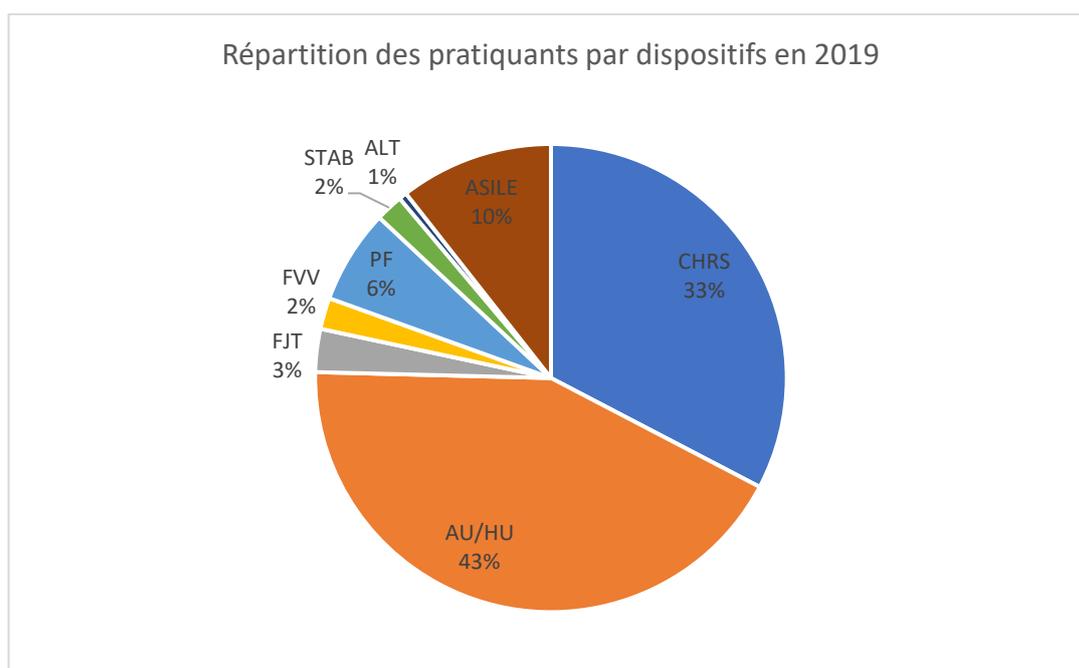
Le graphique suivant montre la répartition par âge des pratiquants ayant participé aux séances en 2021.



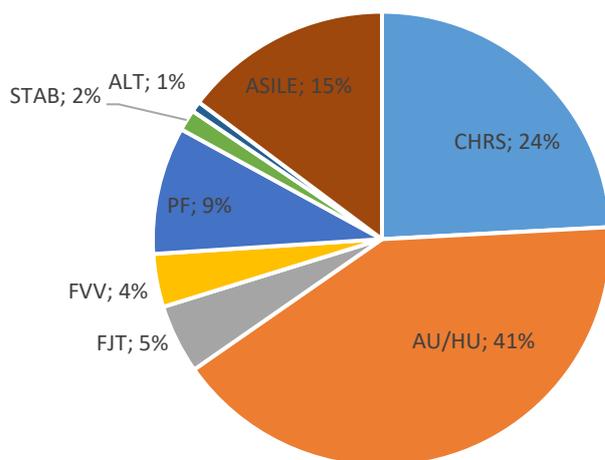
On peut noter que la répartition par classe d'âge conserve la même structure d'une année sur l'autre.

La raison principale d'arrêt de la pratique d'un résident participant au projet reste très majoritairement une sortie du dispositif ou l'intégration d'une activité d'insertion sur le même créneau horaire (formation, garantie jeune, stage, cours de français, emploi, etc.). L'arrêt pour manque de motivation ou raisons de santé ne représente qu'une faible partie des situations. C'est un indicateur positif pour les acteurs du projet qui vient confirmer la parole des référents Sport qui disent que le plus dur est de faire venir un nouveau pratiquant une première fois.

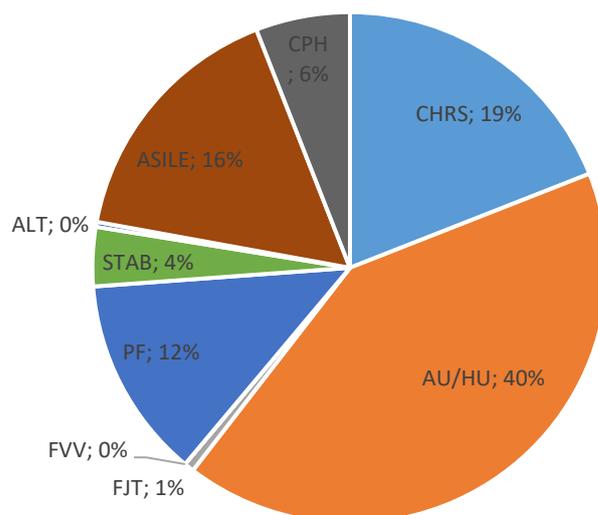
Les graphiques suivants montrent la répartition des pratiquants par dispositifs d'hébergement en 2019 en 2020, puis en 2021.



Répartition des pratiquants par dispositifs en 2020



Répartition des pratiquants par dispositifs en 2021



On retrouve des équilibres globaux similaires aux années précédentes. On note malgré tout le renforcement du choix d'ouverture aux autres dispositifs que les deux historiques (CHRS/CHU). La proportion de résidents issus de ces dispositifs est passée de 89% en 2018, à 74% en 2019 à 65% en 2020 et de 59% en 2021.

Cela montre une montée en puissance de la participation des dispositifs comme les Pensions de famille, les Foyers de Femmes Victimes de Violence, les Foyers de Jeunes Travailleurs et les dispositifs relevant de l'Asile.

L'ouverture aux dispositifs de l'Asile représente tout de même 19% en 2021 contre 15% en 2020 et 12% en 2019.

Le tableau suivant reprend le nombre de pratiquants, la proportion que cela représente par dispositif et la progression en nombre de pratiquants entre 2018 et 2021.

Dispositifs d'hébergement des pratiquants	Pratiquants (%)	Progression 2020 à 2021 en nb. de pratiquants
CHRS	61 (19%)	-6 %
HU/AU	133 (40 %)	-2 %
FJT	2 (1 %)	-4 %
FVV	0 (0 %)	-4%
Maison relais / PF	48 (15 %)	+7 %
Stabilisation	12 (4 %)	+3 %
ALT	1 (1 %)	-1 %
Asile	52 (16 %)	+3 %
CPH	19 (6%)	+6 %
Total	321	+ 27 %

Il est important de noter que la répartition hommes/femmes et par dispositif est sensiblement similaire à la répartition que l'on peut observer dans les centres eux-mêmes. Il y a une majorité d'homme. Sur l'année 2021, la participation des femmes a été plus importante.

Il est possible de synthétiser les informations précédentes en montrant qu'une séance type réunit en moyenne :

- 7 pratiquants,
- 2 femmes et 5 hommes,
- 4 pratiquants entre 18 et 30 ans,
- 2 pratiquants entre 31 et 45 ans,
- 1 pratiquant entre 46 et 70 ans,
- 1 pratiquant en CHRS, 3 en CHU, 1 en dispositif Asile, 2 en PF/FJT.

c) Les effets de la pandémie de Covid-19 sur les activités du projet

Les différents protocoles

La pandémie de Covid-19 a eu un impact important sur le projet. En effet, ce virus se transmet par des contacts rapprochés entre les personnes, fréquents lors de la pratique d'activités physiques et sportives. Ces activités ont donc fait partie des premières visées par les interdictions.

L'année 2021 a donc donné lieu à 34 annulations de séance. Cela représente environ un 1/5^{ème} des séances organisées sur une année normale de fonctionnement.

On peut séparer l'impact de la pandémie en trois phases sur le projet :

- Instauration du couvre-feu,
- Protocole sanitaire strict (jauge, choix des activités, lieux de pratique...),
- Instauration du Pass-sanitaire en septembre 2021.

Les étapes de janvier à septembre sont diverses et variées et il a fallu s'adapter aux différents protocoles mis en place au niveau des Activités Physiques et Sportives pour les majeurs, au niveau des protocoles Nationaux mais également au niveau des protocoles propres à chaque dispositif d'hébergement :

1^{er} Janvier 2021	Evolution sans cesse des protocoles liés à l'activité physique et sportive (pour les majeurs : activités exclusivement en extérieur depuis le 1 ^{er} janvier 2021 à 6 personnes maximum encadrants compris avec respect des gestes barrières et des 2m de distanciation sociale)
16 janvier 2021	Instauration du couvre-feu nationale à 18h00
20 mars 2021	Instauration d'un 3 ^{ème} confinement pour les Hauts-de-France et couvre-feu à 19h00
2 avril 2021	Instauration d'un 3 ^{ème} confinement National avec une fermeture des écoles et un couvre-feu à 19h00
20 mars 2021	Instauration d'un périmètre de 10 km autour du domicile pour la pratique sportive individuelle, ou collective encadrée
12 Mai 2021	Fin des mesures sur les déplacements en journée mais couvre-feu maintenue à 19h00 (aucun changement sur la pratique sportive en extérieur pour les majeurs)
19 mai 2021	Recul du couvre-feu à 21h00 et passage à une jauge à 10 personnes maximum (encadrants compris) pour la pratique sportive dans l'espace public
9 juin 2021	Recul du couvre-feu à 23h00 et passage à une jauge à 25 personnes maximum (encadrants compris) pour la pratique en espace public ; pratique en intérieur autorisée sans contact et reprise de toute pratique sportive en extérieur
30 juin 2021	Plus de limite du nombre de pratiquants ; toutes les pratiques intérieures et extérieures sont autorisées ; plus de couvre-feu
21 juillet 2021	Entrée en vigueur du pass sanitaire dans le sport : au-delà de 50 personnes dans un ERP de type X, le pass-sanitaire est exigé pour tout le monde
9 aout 2021	Instauration du pass sanitaire obligatoire pour les majeurs en intérieur et en extérieur ; plus de jauge, plus de restriction en terme d'activités physiques et sportives ; l'éducateur sportif est responsable du contrôle des QR code des personnes entrant dans l'enceinte sportive
26 Novembre 2021	Masque obligatoire dans tous les ERP de type X ou PA pour les non pratiquants

Les outils mis à disposition des résidents, des travailleurs sociaux et des éducateurs sportifs

- Des gourdes

Le CDOS-Aisne a investi dans des gourdes réutilisables dans le cadre du projet ISAPS. Chaque dispositif d'hébergement s'est vu attribué un certain nombre de gourdes en fonction du nombre de résidents.

Avec ces gourdes, le CDOS-Aisne souhaite répondre à 3 objectifs essentiels :

- Hydratation lors de la pratique d'une Activité Physique et Sportive,
- Limiter les contacts à cause de la crise sanitaire,
- Développement Durable.

- Du gel Hydro-alcoolique

Le CDOS-Aisne a fourni aux structures sportives au fur et à mesure de la crise sanitaire, des bidons de gel hydro alcoolique pour respecter les gestes barrières et mesures sanitaires dans l'animation de leur séance d'APS.

4) Bilan des activités physiques et sportives par ville

a) Chauny

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et promotion
Nombre de places d'hébergement : Dispositifs :	87 CHRS : 26 / CHU : 14 / FVV : 10 / PF : 25 / FJT : 20
Référent Sport	Marine Lauret
Educateur sportif - Association	Charlène Grulet - CD SMR 02
Créneau de pratique	Mardi de 17h30 à 19h - Gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier
Réunions de suivi	3

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	25/05/2021
Nombre de séances réalisées	20
- Confinement/ Couvre-Feu (Jan-Jui)	9
- Rentrée 2021 (Sept. - Déc.)	11
Séances annulées (Covid-19)	7
Activités physiques et sportives pratiquées	Renforcement musculaire, Circuit training, Kin-Ball, Badminton, basketball, Marche Nordique, Touch tennis, Disc Golf
Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	25 (h : 16 / f : 9)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 4 / CHU : 17 / PF : 4
Age moyen	33 ans
Pratiquants par séance	5
Séances par pratiquants	5
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Participations	102

Bilan :

- Comme convenu en 2020, le créneau a été repositionné en fin d'après-midi, le mardi de 17h30 à 19h dans un lieu de pratique fixe à partir de la rentrée de septembre 2021. Il s'agit du gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier. Le lieu de pratique est idéal car il s'agit d'un gymnase multisport équipé de buts d'handball, de paniers de basketball, d'un mur d'escalade et de poteaux de badminton à disposition.
- L'ambiance sur les séances a toujours été bonne ou très bonne selon les encadrants.
- Le fonctionnement du projet a été quelque peu perturbé avec le départ du référent Sport Valentin qui était engagé sur le projet depuis 3 ans. Elodie, référente de la pension de famille qui était souvent présente également sur les séances a pris le relais. Fin août, elle a également quitté ses fonctions au sein de l'association Accueil et Promotion. En septembre, Marine est devenue la référente sport sur le projet ISAPS.
- Accueil et Promotion n'a pas pratiqué de janvier à début mai 2021 à cause de la crise sanitaire mais également dû à un manque de personnel au sein des centres d'hébergements sur Chauny. De ce fait, aucun travailleur social ne pouvait se détacher pour s'occuper du projet sport.
- Lors de la reprise fin mai 2021, au regard des protocoles sanitaires, la pratique était exclusivement en extérieure. La pratique s'est faite au niveau du terrain de basketball du CHRS à Chauny, sur Béthancourt en Vaux ou dans les parcs publics sur Chauny.
- La reprise en intérieur s'est fait début Novembre dans le gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier.

- L'intégration de la Pension de Famille a été effective en 2021. Trois des résidents de la PF ont été très assidus depuis la reprise. Ils constituent la majorité de l'effectif sur les séances.
- Les séances ont pour la plupart été découpées en deux parties avec deux activités différentes pour que les résidents puissent découvrir de nouvelles activités et pour éviter une certaine lassitude lors de la séance.
- L'instauration du pass sanitaire a posé une contrainte supplémentaire pour la reprise du projet en septembre 2021 car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet. La reprise s'est faite un peu plus tard, le 28 septembre 2021.
- Le travail de mobilisation des pratiquants en amont de la séance reste toutefois prenant pour les travailleurs sociaux. Il est important d'avoir un relais dans chaque dispositif pour que la mobilisation se fasse.
- Comme en 2020, l'équipe continue de trouver le projet pertinent dans le cadre de l'accompagnement global proposé aux résidents. Le fait de mélanger de plus en plus les dispositifs est un réel avantage pour les résidents et les travailleurs sociaux qui peuvent faire ainsi des liens transversaux. L'équipe de Chauny souhaite donc continuer à participer au projet en 2022.

b) Essômes-sur-Marne

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	183 CHRS : 30 / CHU : 57 / FVV : 8 / Asile : 83 / ALT : 5
Référent Sport	Fabrice Frère- Mohamed El Kihel - Audrey Durmarque
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Mercredi de 14h30 à 16h - Salle polyvalente d'Essômes-sur-Marne
Réunions de suivi	3

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	10/03/2021
Nombre de séances réalisées	15
- Confinement/ Couvre-Feu (Jan-Jui)	11
- Rentrée 2021 (Sept - Déc.)	4
Séances annulées (Covid-19)	9
Activités physiques et sportives pratiquées	Randonnée, Basket-ball, Football, Marche Nordique, Bumball, Poull Ball

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	47 (h : 40 / f : 7)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 7 / CHU : 12 / Asile : 28
Age moyen	31 ans
Pratiquants par séance	8
Séances par pratiquants	4
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	117

Bilan :

- La reprise du projet s'est effectuée en extérieur puisque les mesures sanitaires dans le sport interdisaient la pratique en intérieur pour les majeurs. De ce fait, pour cette reprise en mars 2021, Mathieu a décidé de proposer un cycle de randonnée culturelle sur Essômes et environ pour faire connaître aux résidents différents lieux culturels.
- En début d'année, c'est Sophie Cartier, CESF au pôle Insertion, qui est devenue l'unique référente Sport. Les équipes des dispositifs de l'asile ont décidé de ne plus avoir la présence d'un travailleur social les séances. Malgré tout le projet continue de leur permettre de venir pratiquer avec le groupe accompagné par Sophie. Suite au départ de Sophie fin avril, il n'y avait plus de référent sport sur le projet. De ce fait, deux travailleurs sociaux du pôle asile, un stagiaire et un service civique du pôle insertion ont repris le projet. Malheureusement, cela multiplie les contacts et les informations ne circulaient pas efficacement. A la reprise de Novembre, un référent sport de chaque pôle a été nommé.
- La bonne dynamique de participation des résidents et travailleurs sociaux de mars à juin, après des réajustements organisationnels, a été remarquée. Les groupes étaient importants avec 10 pratiquants en moyenne mélangeant des résidents des pôles insertion, urgence et asile. Le pôle Asile domine toutefois avec le nombre de résidents pratiquants (60%).
- Le projet devait reprendre en septembre mais l'instauration du pass sanitaire a posé une contrainte supplémentaire car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet. Il en est de même pour les travailleurs sociaux/ référents sports.
- Les vendanges en septembre 2021 sur Château-Thierry a posé également problème pour la reprise du projet à la rentrée puisque les résidents travaillaient dans les vignes.
- Le projet a pu reprendre le mercredi 17 Novembre 2021 puisque la vaccination s'est débloquée au sein des centres d'hébergements pour les résidents et les travailleurs sociaux.
- Les séances ont pu reprendre en intérieur grâce à la mise à disposition de la salle polyvalente d'Essômes-sur-Marne comme en 2020. La salle n'est pas équipée d'équipements sportifs mais permet de réaliser un grand nombre d'activités. De plus, elle est idéalement placée à côté d'espaces extérieurs de pratique en herbe et en dur ainsi que de chemins de randonnée. Pour répondre aux besoins de tous, Mathieu a décidé de proposer plusieurs activités sportives sous forme d'Ufolépiades pour faire découvrir de nouvelles pratiques aux résidents.
- Malheureusement, le projet a dû s'arrêter de nouveau en décembre 2021 pour cause de covid-19 et d'interdiction de regroupement des résidents, bien qu'aucunes mesures sanitaires avaient été prises dans le sport.

- L'ambiance sur les séances a toujours été considérée comme bonne ou très bonne par les encadrants et les résidents.
- L'année 2021 a été perturbée fortement par la crise sanitaire et les mesures prises par le gouvernement. Malgré tout, l'engouement des travailleurs sociaux pour le projet se fait toujours ressentir. La direction des deux pôles est donc motivée pour continuer à participer activement au projet en 2022.

c) Hirson

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et promotion/ Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	141 CHRS : 20 / CHU : 29 / PF : 66 / Stab : 4 / Asile : 10 / FVV : 10
Référent Sport	Virginie Gard- Manon Macaret
Educateur sportif - Association	Multiples - Thierache Sport Nature
Créneau de pratique	Mardi de 15h00 à 16h30 - TSN Blangy
Réunions de suivi	5

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	12/01/2021
Nombre de séances réalisées	33
- Confinement/ Couvre-Feu (Jan-Jui)	19 14
- Rentrée 2021 (Sept. - Déc.)	1
Séances annulées (Covid-19)	
APS	Tir à l'arc, Géocatching, canoé, Course d'Orientation, Tennis de Table

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	36 (h : 27 / f : 9)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 9 / CHU : 2 / PF : 13 / Stab : 6 / Asile : 6
Age moyen	39 ans
Pratiquants par séance	6
Séances par pratiquants	6
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	174

Bilan :

- Tout comme 2020, la référente sur le projet est toujours Virginie Gard pour l'Association Accueil et Promotion. Manon Macaret est devenue référente pour L'association Coallia quand ils ont intégré le projet début Octobre.
- Le cadre de pratique reste idéal à TSN pour les pratiquants. Il permet de faire des activités rares comme le canoë, l'escalade en intérieur, le tir à l'arc, le VTT et le Géocatching. La période hivernale reste toutefois compliquée pour ce genre d'activité et il a été décidé depuis Novembre de réaliser des séances de Tennis de Table dans une salle sur Hirson, encadrées par un ancien professeur d'EPS (sous convention avec TSN).
- Hirson est la seule ville où le projet ne s'est pas arrêté du tout de janvier à décembre 2021 malgré la crise sanitaire, les mesures et restrictions.
- L'instauration du pass sanitaire a posé une contrainte supplémentaire pour la reprise du projet en septembre 2021 car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet.
- L'association Coallia La Capelle a également intégré le projet courant Octobre 2021 pour que les effectifs soient plus conséquents sur les séances.
- L'ambiance a été considérée comme bonne ou très bonne toute l'année par les encadrants.
- Notons qu'un résident a déjà fait 68 depuis son intégration dans le projet en Mai 2018.
- La relation avec les éducateurs sportifs de TSN continue à être très bonne. Cet élément est important à relever particulièrement à Hirson puisque c'est la seule ville où les éducateurs sportifs ne sont pas toujours les mêmes chaque mardi. L'accueil et l'accompagnement y est toujours très bien réalisé et les séances de qualité.
- Virginie trouve du sens dans cette activité régulière. Cela permet de créer une relation différente avec les résidents et de mélanger les dispositifs. C'est un levier intéressant d'accompagnement. Il en est de même pour Manon qui met en avant l'importance des relations sociales dans ce projet, surtout avec cette crise sanitaire. Les deux directions des deux associations souhaitent continuer à faire vivre le projet pour l'année 2022.

d) Laon

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	108 CHRS : 38 / CHU : 62 / Stab : 8
Référents Sports	Julien Sagot (Insertion), Sabah Chenini (Urgence)
Educateur sportif - Association	Mathieu David - Sport Education 02
Créneau de pratique	Mercredi de 17h30-19h - Gymnase du Lycée Daubié
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	03/03/2021
Nombre de séances réalisées	25
- Confinement/ Couvre-Feu (Jan-Jui)	12 13
- Rentrée 2021 (Sept. - Déc.)	6
Séances annulées (Covid-19)	
Activités physiques et sportives pratiquées	Circuit training, Course à pied, marche nordique, Ultimate, Badminton, Basket

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	47 (h : 28 / f : 19)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 10 / CHU : 19 / Stab : 6 / Asile : 12
Age moyen	30 ans
Pratiquants par séance	6.5
Séances par pratiquants	6
Régularité de la pratique	1 séance sur 2
Nombre de participations	166

Bilan :

- Le projet sport a repris début mars 2021 après une longue période d'arrêt. Il avait été décidé de ne pas mélanger les deux pôles et d'alterner chaque semaine pôle insertion et pôle urgence.
- Pour cette reprise, les séances avaient lieu en extérieur sur le Laonnois et Mathieu a fait le choix de proposer des séances de Marche Nordique.
- Sur ces séances de marche nordique, à la différence des autres années, il y avait plus de résidentes qui participaient au projet, quid du choix de l'activité.
- A partir de début juin, nous avons pu reprendre des activités en extérieur à la normale et un cycle d'Ultimate a été proposé.
- L'instauration du pass sanitaire a posé une contrainte supplémentaire pour la reprise du projet en septembre 2021 car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet.
- Notons le changement de référent sport sur le pôle urgence, avec le départ de Fabrice et la reprise du projet en juin par Sabah, qui est très impliqué par le projet et participe à chaque séance.
- La participation des dispositifs de l'urgence a été plus variable cette année avec une rotation importante des travailleurs sociaux référents du projet et des personnes accueillies moins stables et donc plus difficiles à mobiliser. Toutefois, à la reprise de Septembre, Sabah a su mobiliser quelques résidents avec une certaine assiduité.

- Le cycle de la rentrée de septembre a permis de retrouver un fonctionnement plus habituel et les séances ont eu lieu dans le gymnase du lycée Daubié dans des conditions optimales.
- Les séances étaient coupées en deux, avec une partie marche/Course et l'autre de badminton. Ce mode de fonctionnement est très apprécié car il permet de satisfaire des pratiquants aux attentes parfois différentes. De plus des pratiquants venus pour courir pouvaient finalement prendre aussi goût au badminton. Ce format semble intéressant à reconduire. De ce fait, le cycle de Novembre-Décembre a été basé sur le même principe, renforcement musculaire-basket-ball.
- De Septembre à décembre, il y a eu le même noyau de résidents (4-5 personnes) qui ont quasiment participés à toutes les séances (22 séances sur 25 pour un résident ayant intégré le projet en mars 2021).
- Le samedi 9 Octobre, 4 résidents ont participé à la Course des remparts sur Laon avec 2 travailleurs sociaux. Certains étaient inscrits sur 3 km d'autre sur le 10 km.
- L'appropriation du projet par les équipes de travailleurs sociaux de Laon continue d'être très importante. Le pôle insertion réalise des bilans collectifs et individuels de chaque séance qui viennent compléter les bilans de Mathieu David. Cela permet de mettre en perspective la participation aux séances dans l'accompagnement social global des résidents. C'est un outil précieux.
- Les référents Sport et les directions sont unanimes pour dire qu'il est pertinent de continuer à participer aux séances hebdomadaires en 2022.

e) Saint Quentin

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et promotion
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	190 CHRS : 30 / CHU : 65 / FVV : 10 / FJT : 30 / PF : 50 / ALT : 5
Référent Sport	Anita Therezien/ Annick Auger / Anthony Caze
Educateur sportif - Association	Sonia Diouani - ALM Sport Formation
Créneau de pratique	Jeudi de 20h à 21h30 - Gymnase Anne Franck
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	07/01/2021
Nombre de séances réalisées	52
- Confinement/ Couvre-Feu (Jan-Jui)	42
- Rentrée 2021 (Sept. - Déc.)	10
Séances annulées (Covid-19)	4
Activités physiques et sportives pratiquées	Volley, Renforcement musculaire, Basket-ball, Randonnée, Futsal/football, Ultimate, Baseball, Tennis de table/ Badminton, marche nordique

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	87 (h : 75 / f : 12)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 21 / CHU : 44 / PF : 19 / FJT : 2 / ALT : 1
Age moyen	37 ans
Pratiquants par séance	9
Séances par pratiquants	7
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	441

Bilan :

- Dès début janvier, Sonia a proposé des séances de quizz sport santé auprès des résidents lors de l'arrêt des activités sportives pour les majeurs. Elle s'est rendu dans chaque dispositif du Saint-Quentinois pour, à tour de rôle, proposer une séance ludique autour de la santé et de l'activité Physique. Cela a permis de maintenir le lien social avec les résidents et de ne pas rompre la dynamique liée au projet. Après ces interventions, nous avons pu retrouver quelques résidents sur les séances de sport.
- Avec l'instauration du couvre-feu en janvier 2021, le créneau sport pour Saint-Quentin, initialement prévu le jeudi de 20h à 21h30 a dû être modifié.
- La demande d'activité physique et sportive a été forte sur Saint-Quentin. A la reprise du projet en février, nous avons fait le choix d'instaurer 2 séances par semaine d'1h pour pouvoir avoir un maximum de résidents sur les séances (protocole avec une jauge à 6 maximum). Ceci explique le nombre important de séance de février à juin.
- Nous soulignerons l'absence du FJT au profit des autres dispositifs sur cette année 2021 (public moins prioritaire au regard de la jauge autorisée en début d'année).
- L'instauration du pass sanitaire a posé une contrainte supplémentaire pour la reprise du projet en septembre 2021 car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet.
- Le cycle de la rentrée de septembre a permis de retrouver un fonctionnement plus habituel et les séances ont eu lieu dans le gymnase Anne Franck d'Harly mis à disposition par l'agglomération du Saint-Quentinois dans des conditions optimales.

- Nous noterons le changement de référent sport en Octobre 2021. En effet, après avoir passé 3 années sur le projet, Anita a passé le relais à Annick (Pension de Famille) et Anthony (Accueil d'Urgence). Toutefois, elle continue à mobiliser les résidents au niveau du CHRS et suit de près encore le projet.
- Un résident de la pension de famille a dépassé les 100 séances sur le projet qu'il a intégré en février 2018 (70% de participation encore cette année avec une régularité de 80 %). Les séances semblent contribuer à l'éloigner de son addiction à l'alcool en lui permettant de faire des rencontres positives surtout avec cette crise sanitaire.
- Il est important de noter que les équipes de Saint-Quentin ont trouvé une organisation intéressante pour le portage du projet inter-dispositifs. En effet, les travailleurs sociaux de chaque dispositif sont de vrais relais pour le/ les référent(s) sport. De nombreux travailleurs sociaux assurent le transport et participent aux séances en plus de mobiliser les résidents. Il est important de noter que très souvent les stagiaires ou services civiques dans les équipes ont une partie de leur mission dédiée à la communication auprès des résidents.
- Les activités variées et adaptées proposées par Sonia sous forme de mini-cycles de trois séances découvertes ont été appréciées. Les séances sont adaptées à tous, au regard de la multitude de dispositifs présents sur les séances notamment pour les résidents de la pension de famille. Sonia essaie au mieux de répondre aux envies et besoins des résidents.
- Les travailleurs sociaux impliqués dans le projet et la direction continuent d'être convaincu de l'intérêt que représente l'investissement en temps pour permettre aux résidents de s'épanouir dans les activités proposées. Tout le monde est d'accord pour continuer à participer au projet en 2022.

f) Soissons

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Fondation Diaconesses de Reuilly, Amsam
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	161 CHRS : 43 / CHU : 106 / PF : 12
Référents Sports	Christèle Tur, Elodie Haye, Christophe Hervillard
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Jeudi de 14h à 15h30 - Centre social de Presles
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	21/01/2021
Nombre de séances réalisées	31
- Confinement/ Couvre-Feu (Jan-Jui)	21
- Rentrée 2021 (Sept. - Déc.)	10
Séances annulées (Covid-19)	2
Activités physiques et sportives pratiquées	Tchoukball, Randonnée, Course d'orientation, Basket-ball, Football, Ultimate, Marche Nordique, Tennis de Table, Jeux de ballons

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	48 (h : 25 / f : 23)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 4 / CHU : 34 / PF : 10
Age moyen	35 ans
Pratiquants par séance	5.5
Séances par pratiquants	5
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	170

Bilan :

- Soissons est la ville qui réunit le plus d'associations différentes sur un même créneau. Pour pouvoir reprendre le projet, nous avons effectué un roulement chaque semaine entre les 2 associations sur les premiers mois de l'année. Nous avons également fait un roulement entre la pension de Famille de Braine (public plus vieillissant) et les autres dispositifs de la Fondation Diaconesses de Reuil sur Soissons. Ce mode de fonctionnement a été quelque peu frustrant pour les résidents puisqu'ils ne pouvaient pas faire d'activité toutes les semaines, mais 1 semaine sur 2, voir 3.
- L'année a été marquée par les difficultés rencontrées par l'équipe de Coallia pour assurer une présence régulière aux séances et l'arrêt temporaire du projet.
- Pour la reprise des activités en Janvier, Mathieu a décidé de proposer un cycle de randonnée dans les villages proches de Soissons. Ces différentes randonnées ont été appréciées par les résidents et encadrants car elles ont permis de reprendre une activité après plusieurs mois d'arrêt. Elles ont permis la découverte de sentiers de randonnée et de lieux historiques proche du bassin de vie des résidents. Ce mode de fonctionnement a permis également aux résidents de pouvoir échanger entre eux, avec Mathieu ou avec le travailleur social présent. Ces échanges ont été bénéfique après cet isolement dû à la crise sanitaire.
- Cette année particulière faite d'arrêts successifs n'a pas altéré l'implication des référents Sport dans le projet. Au contraire, des discussions régulières ont été maintenues pendant toutes les périodes pour trouver des manières de maintenir ou reprendre les activités. Cela s'est toujours appuyé sur la demande des résidents et sur le fait que les équipes continuent d'être convaincu des intérêts multiples de la participation régulière aux séances pour les

pratiquants et pour le travail social. Il a fallu trouver un équilibre entre la volonté de pratiquer et les mesures de prévention propre à chaque association.

- L'instauration du pass sanitaire a posé une contrainte supplémentaire pour la reprise du projet en septembre 2021 car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet.
- La reprise à la rentrée de septembre s'est faite en extérieur au parc Saint-Crépin de Soissons au regard de la météo favorable. Les résidents ont pu découvrir l'activité Course d'orientation tout en profitant du soleil ce qui rend les séances plus agréables. En octobre, la pratique s'est faite dans la salle de sport du centre social de Presles. Elle reste trop petite pour les activités proposées mais très utile pour la période hivernale. C'est pourquoi, comme depuis le début du projet, des démarches ont été effectuées pour trouver un autre lieu de pratique. Toutefois, dès que la météo est plus clémente, les séances se réalisent au parc ou au city stade de Saint Waast à Soissons.
- Les séances réunissent un public de plus en plus hétérogène avec une proportion de femmes en constante évolution depuis le début du projet. Pour 2021, nous avons une belle équité homme/ femme (52%/48%), avec une augmentation de 22% par rapport à 2020.
- Notons également la présence d'un noyau dur pour la pension de famille de Braine (3 résidents).
- Il est important de noter que les équipes des 2 associations s'entendent parfaitement et que la complicité, la bonne humeur sur les séances se fait sentir à chaque fois et donne envie aux résidents de venir pratiquer. Il y a toujours un petit challenge entre les travailleurs sociaux ce qui amuse également beaucoup les résidents.
- Les référents Sports des différentes structures restent donc motivés pour continuer à faire vivre cette espace de pratique et de médiation en 2022.

g) Villers-Cotterêts

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Fondation Diaconesses de Reuilly
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	130 CHRS : 31 / CHU : 15 / PF : 24 / Asile : 60
Référent Sport	Adil Lhadi - Myriam El Ghali
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Jeudi de 16h30 à 18h - Salle de sport de l'APEI des 2 vallées à Coyolles
Réunions de suivi	3

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	26/01/2021
Nombre de séances réalisées	18
- Confinement/ Couvre-Feu (Jan-Jui)	9
- Rentrée 2021 (Sept. - Déc.)	9
Séances annulées (Covid-19)	7
APS	Randonnée, Marche Nordique, Disc Golf, Ufolépiades, Touch tennis, Basket, Golf, Tchoukball, Badminton

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	18 (h : 13 / f : 5)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 7 / CHU : 5 / PF : 2 / Asile : 4
Age moyen	35 ans
Pratiquants par séance	4
Séances par pratiquants	5
Régularité de la pratique	1 séance sur 2
Nombre de participations	72

Bilan :

- Le projet a repris en janvier après 2 mois d'arrêt. 4 séances se sont déroulées pour qu'ensuite le projet s'arrête de nouveau à cause d'un cluster au sein de leur centre d'hébergement. De ce fait, toutes les activités sur Villers se sont arrêtaient.
- Mathieu avait décidé de proposer des séances de randonnée dans les villages proches de Soissons. Elles ont été appréciées par les trois pratiquants en moyenne qui y ont participé. Ce mode de fonctionnement a permis également aux résidents de pouvoir échanger entre eux.
- Le projet a ensuite repris fin mai, sur Villers proche d'un city stade pour effectuer des activités en extérieur principalement sans contact.
- L'instauration du pass sanitaire a posé une contrainte supplémentaire pour la reprise du projet en septembre 2021 car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet.
- Comme en 2019, les séances de septembre à décembre ont eu lieu dans la salle de sport de l'IME de l'APEI des 2 vallées à Coyolles. Ces séances ont permis de pratiquer le basketball, le touch tennis, le tchouk-ball et le badminton. L'ambiance y a été considérée comme bonne ou très bonne par les encadrants et nous avons pu remarquer un petit noyau régulier de résidents.
- Malgré une année en dents de scie à cause de la pandémie, des protocoles sanitaires, 18 séances ont pu avoir lieu en 2021 (13 en 2020, 21 en 2019) permettant à 18 pratiquants dont 5 femmes de venir partager des moments sportifs.

- La rotation importante des travailleurs sociaux référents sur le projet en début d'année a été très compliquée à gérer avec des résidents plus difficiles à mobiliser. La reprise du projet en Septembre par Myriam El Ghali, animatrice socio-éducative a permis une meilleure organisation et permet d'assurer la présence d'un travailleur social à chaque séance.
- La moyenne de résidents participant aux séances reste toutefois faible sur Villers.
- On peut noter qu'un travail a été réalisé pour réassocier la pension de famille mais que les résidents de ce dispositif n'ont pas pratiqué cette année. Au-delà de cela, la mixité des pratiquants et les différentes situations que cela recoupe sont sources de richesse sur les séances. Si les conditions sanitaires le permettent, la pension de famille devrait assister aux séances à partir de janvier 2022.
- Les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées malgré une année marquée par des arrêts fréquents à cause du Covid-19. Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2022.

h) Sissonne

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et Promotion
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	80 CPH : 60 Asile : 20
Référent Sport	Shirley Warlaumont
Educateur sportif - Association	Charlène Grulet - CD SMR 02
Créneau de pratique	Mardi de 14h00 à 15h30 - Dojo de Sissonne
Réunions de suivi	2
Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	28/10/2021
Nombre de séances réalisées	10
Séances annulées (Covid-19)	0
APS	Renforcement Musculaire- Marche Nordique- Tir laser- Tir à l'arc- Pétéca- jeux collectifs

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	12 (h : 7 / f : 5)
Pratiquants par dispositif	CPH : 10 Asile : 2
Age moyen	30 ans
Pratiquants par séance	4
Séances par pratiquants	4
Régularité de la pratique	1 séance sur 2
Nombre de participations	39

Bilan :

- Les démarches ont débuté courant mars 2021 pour que les centres provisoires d'hébergement intègrent le projet. Une rencontre a été initiée avec la cheffe de service pour la mise en place des séances sur Sissonne. De ce fait, nous avons arrêté différents créneaux et pris contact avec la mairie de Sissonne pour la mise à disposition d'une installation sportive. Le créneau s'est arrêté sur le mardi après-midi.
- C'est une nouvelle ville et un nouveau dispositif qui intègre le projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives.
- L'instauration du pass sanitaire a posé une contrainte supplémentaire pour le commencement du projet en septembre 2021 car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet.
- Le projet a tout de même débuté sur Sissonne le mardi 28 septembre 2021 au dojo prêté par la mairie de Sissonne et toutes les séances ont été réalisées sans annulation jusque fin décembre. Le dojo limite le choix des activités qui peuvent être proposées aux résidents.
- La barrière de la langue est une petite problématique sur certaines séances lorsque des termes un peu plus techniques surgissent lors de l'explication des exercices mais Charlène, sur le projet depuis janvier 2018, s'adapte au mieux au public présent.
- Les séances réunissent un public mixte avec une proportion de femmes quasiment à égalité avec les hommes.
- La moyenne de résidents participant aux séances reste toutefois faible sur Sissonne pour le moment. Le choix du créneau a-t-il été pertinent sachant que la plupart des résidents suivent des formations.
- Les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées malgré une année marquée encore par la crise sanitaire. Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2022.

i) Anizy-le-Grand

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	CPH : 50
Référent Sport	Camille Thomas- Elodie Chereau- Mathilde Vanhavermaert
Educateur sportif - Association	Aurélien Membrive - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Mardi de 18h30 à 20h - Salle du Jeu de Paume
Réunions de suivi	1

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	9/11/2021
Nombre de séances réalisées	6
Séances annulées (Covid-19)	0
APS	Jeux Collectifs- renforcement musculaire- circuit training

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	9 (h : 8 / f : 1)
Pratiquants par dispositif	CPH : 9
Age moyen	30 ans
Pratiquants par séance	5.5
Séances par pratiquants	4
Régularité de la pratique	1 séance sur 2
Nombre de participations	34

Bilan :

- Les démarches ont débuté courant mars 2021 pour que les centres provisoires d'hébergement intègrent le projet. Une rencontre a été initié avec le chef de service pour la mise en place des séances sur Anizy-le-Grand. De ce fait, nous avons arrêté différents créneaux et pris contact avec la mairie d'Anizy pour la mise à disposition d'une installation sportive. Le créneau s'est arrêté sur le mardi soir de 18h30 à 20h00.
- C'est une nouvelle ville et un nouveau dispositif qui intègre le projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives.
- L'instauration du pass sanitaire a posé une contrainte supplémentaire pour le commencement du projet en septembre 2021 car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet.

- Le projet a débuté le mardi 9 Novembre 2021 sur Anizy-Le-Grand à la salle du jeu paume de 18h30 à 20h00.
- Pour le CPH d'Anizy, nous sommes sur un fonctionnement différent avec la signature d'un contrat d'engagement entre le résident et la structure d'hébergement. De ce fait, si le résident signe ce contrat, il s'engage à être présent sur un cycle complet (sauf raison médicale, en formation, retard de train...). A chaque nouveau cycle (de vacances à vacances), un nouveau contrat est signé par le résident avec un certificat médical de non contre-indication.
- Le public reste majoritairement masculin sur Anizy.
- La moyenne de résidents participant aux séances reste correcte (6) pour un début de projet. L'absence ou le retard des résidents aux séances s'expliquent par le retard des trains pour les résidents qui suivent une formation sur Laon ou sur Soissons.
- Les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées malgré une année marquée encore par la crise sanitaire. Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents.
- Certains résidents ont la volonté de s'inscrire dans une association sportive ou dans une salle de sport. Malheureusement, la situation géographique des résidents et la problématique de mobilité ne permettent pas pour l'instant ces inscriptions.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2022.

5) Mécanismes en jeu autour et pendant les séances : Une séance, trois espaces

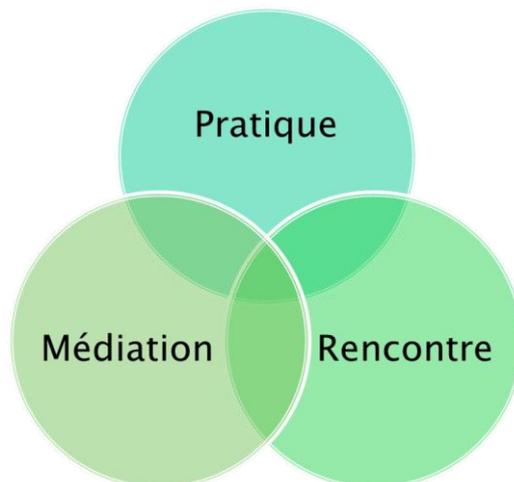
L'année 2021 a été marquée par des mesures et des protocoles sanitaires qui ont restreint la pratique des activités physiques et sportives pendant plusieurs mois. Cela a donc atteint le cœur du projet. Malgré cela plus de 200 séances ont pu se tenir sous forme de cycles de pratique ayant permis à plus de 329 résidents de pratiquer dans les 9 villes du projet. Ces cycles ont confirmé l'analyse de l'effet des séances qui avait été proposée en 2019 et affinée en 2020.

On peut ajouter à cela, qu'en 2021, la reprise des séances dans les différentes villes s'est faite en dent de scie de janvier à juin mais elle a joué un rôle important. Cela a en effet permis de proposer aux résidents une activité permettant à la fois de « prendre l'air » et de renouer des contacts sociaux. Deux aspects qui ont été réduits au strict minimum, voir à néant, pendant les confinements/ couvre-feu et dont les effets physiques, mentaux et sociaux sur les résidents ont été négatifs. Il est intéressant de noter que les pratiquants se tenaient régulièrement informés de la potentielle reprise des activités physiques et sportives, ce qui confirme que les séances étaient ancrées dans la vie des centres.

Au-delà de la pandémie, l'année 2021 a donc confirmé l'analyse qui avait été proposée précédemment pour décrire les effets des séances hebdomadaires dans les centres du département sur la base des échanges réguliers avec tous les acteurs du projet, de croisements avec des publications scientifiques et d'observations sur le terrain.

Afin de décrire la complexité des enjeux et des mécanismes à l'œuvre lors des séances et de l'ensemble de l'accompagnement mis en place autour de celles-ci pour favoriser la pratique, il est proposé de les décrire par l'enchevêtrement de 3 espaces au sein même d'une séance :

- Un espace de pratique ;
- Un espace de rencontre ;
- Un espace de médiation.



Dans un premier temps, cette manière de rendre compte des effets du projet semble plus complète qu'une approche strictement individuelle que nous développerons tout de même ensuite. Cela met en évidence les manières dont peuvent se vivre les séances en présentant chaque espace, à la fois comme un lieu à investir par l'ensemble des pratiquants (résidents et travailleurs sociaux) et à la fois comme une source potentielle d'effets collectifs et individuels.

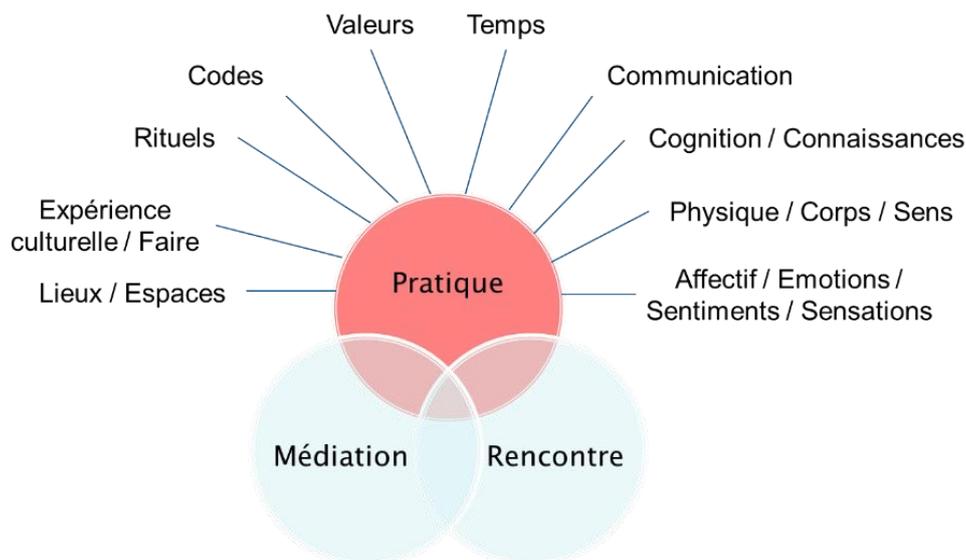
Il reste tout de même important de rappeler que l'objectif principal du projet est de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive en garantissant le cadre de pratique le plus favorable à celle-ci. Il s'agit donc de permettre aux résidents de « faire du sport pour le plaisir comme une fin en soi ». C'est à cette première condition, grâce aux rencontres et échanges générés par la pratique, que les résidents pratiquants pourront définir leurs propres objectifs individuels.

Ce positionnement est déterminant car il part du principe que le projet n'est pas là pour corriger des difficultés individuelles qui seraient la cause de la situation des résidents. Il est important d'éviter les choix d'objectifs ou choix pédagogiques qui pourraient induire une individualisation de problèmes sociaux.

Toutefois, les situations de pauvreté et d'exclusion que vivent les résidents ont pour conséquence de générer un certains nombres de difficultés individuels objectives.

Le présent rapport propose donc d'analyser comment la participation aux séances comme une fin en soi peut malgré tout avoir des effets bénéfiques sur les conséquences physiques, mentales et sociales de la situation des pratiquants, conséquences qui viennent souvent amplifier les difficultés d'inclusion sociale à court, moyen et long terme en fonction des parcours individuels.

a) Espace de pratique



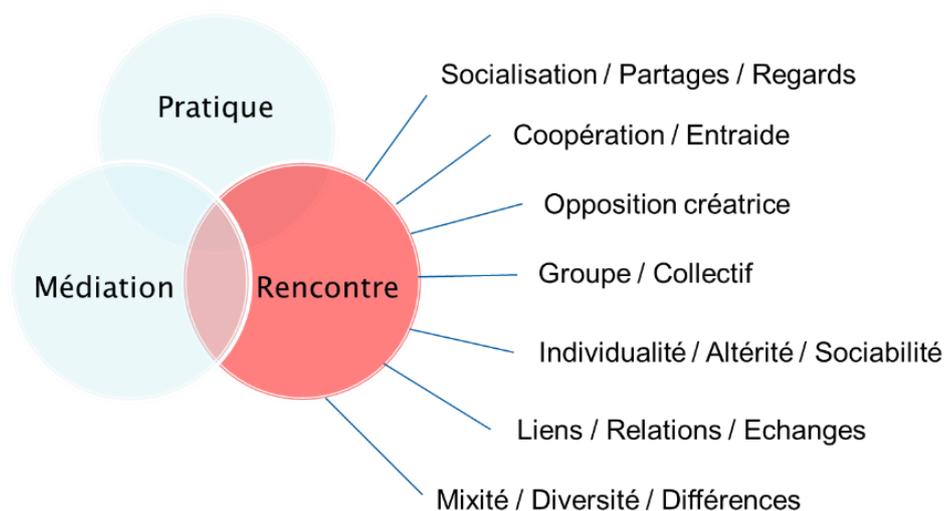
La séance est un espace de pratique physique qui met le corps en mouvement en sollicitant les sens, les capacités cognitives et en induisant des émotions, des sentiments et des sensations.

Il s'agit d'une pratique dans le domaine du « faire » et de l'action, une activité engageante. La séance est un espace de découverte d'une activité culturelle populaire, le sport, avec les codes, les rituels et les valeurs qui y sont associés dans notre société et qui peuvent y être projetées par les pratiquants.

Les séances se déroulent de manière planifiées et régulières dans des lieux adaptés à la pratique. Cela permet un rapport à l'environnement, au temps et à l'espace entendu de manière localisé (déplacement du corps dans le gymnase) et plus générale (mobilité dans la ville, accès à un lieu spécifique).

Ces différents éléments mis en mouvement autour et pendant les séances génèrent des interactions variées avec des domaines de la vie quotidienne. Cela favorise l'inclusion des pratiquants en développant leur autonomie dans ses dimensions physiques, psycho-sociales et politiques. La pratique permet de provoquer des expériences autour de domaines aussi variés que l'accès garanti à une activité culturelle commune, la mobilité, l'hygiène, la santé, la communication, la gestion des émotions, la confiance en soi, l'estime de soi, la projection et l'organisation personnelle.

b) Espace de rencontre



La séance est aussi un espace de rencontre car elle induit des échanges avec un groupe de personnes qui se réunit régulièrement autour d'une même activité. Cette instance de socialisation secondaire, comme peut l'être un club de sport, développe le sentiment d'appartenance à un groupe et génère des interactions et des liens avec des personnes au vécu similaire et/ou totalement différent.

Cela permet de rompre temporairement mais régulièrement un isolement social puissant facteur de démobilité personnelle qui peut à son tour affecter d'autres dimensions comme la santé physique (inactivité/sédentarité) et l'estime de soi. Cela provoque une dynamique négative que la participation aux séances peut contribuer à atténuer voire à inverser lorsque cette pratique s'inscrit dans une approche globale de l'accompagnement individualisé des personnes hébergées.

Le fait de venir pratiquer une activité en groupe nécessite un accompagnement important sur la gestion du regard des autres. De manière générale, on notera une bienveillance très forte des pratiquants entre eux, avec de puissants élans de solidarité et d'entraide dans les moments de pratique difficiles.

La spécificité de la pratique sportive, dans la plupart des activités que nous proposons, est qu'elle nécessite à la fois de coopérer et de s'opposer lorsque deux équipes jouent l'une contre l'autre.

Voici un extrait de la charte « Fais-nous Rêver » de l'Agence pour l'Education par le Sport qui illustre bien cette dimension du projet :

« Parce que l'être humain cherche à exprimer son individualité, il est naturel qu'il puisse s'opposer. Mais la rivalité doit être maîtrisée pour devenir féconde et non destructrice.

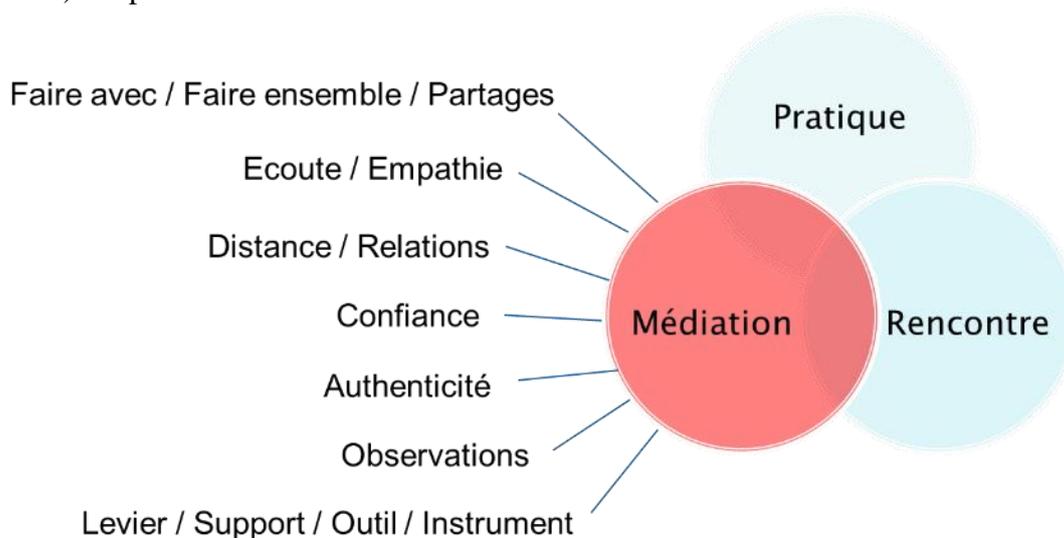
Dans le sport que nous défendons, le jeu prime sur l'enjeu. Ainsi, le sport met en avant le plaisir de l'entraînement et de la pratique en commun, qui transforme l'adversaire en partenaire de jeu, la rivalité en amitié et l'opposition en une occasion de progresser ensemble. Cela passe par l'application d'une éthique dans la relation à toutes les parties prenantes d'un terrain de jeu.

La compétition sportive engage d'abord la personne avec elle-même, en introduisant la notion de performance relative au regard de l'effort consenti. Elle permet de faire l'apprentissage du devenir humain, sachant accepter et vivre aussi bien la victoire que la défaite. Elle peut mettre en scène des tensions existantes hors de la sphère sportive pour devenir un support de médiation. »

La séance comme espace de rencontre, de sociabilité est une analyse partagée par les acteurs du projet qui observent des publics très différents tisser des liens sur les séances. Liens que l'hébergement dans les centres ne favorise pas toujours. Cela peut être pour des raisons aussi simple que l'éloignement de certains centres entre eux, le fait que les activités inter-dispositifs ne sont pas toujours la norme, qu'il peut y avoir de la méfiance face à l'inconnu de certains publics entre eux ou tout simplement que les occasions ne se présentent pas. Les séances sont donc un prétexte intéressant pour que la mixité et la diversité des personnes accueillies soient une richesse dans la vie des centres.

Cela peut être source de questionnements sur l'identité de chacun en faisant l'expérience de l'altérité.

c) Espace de médiation



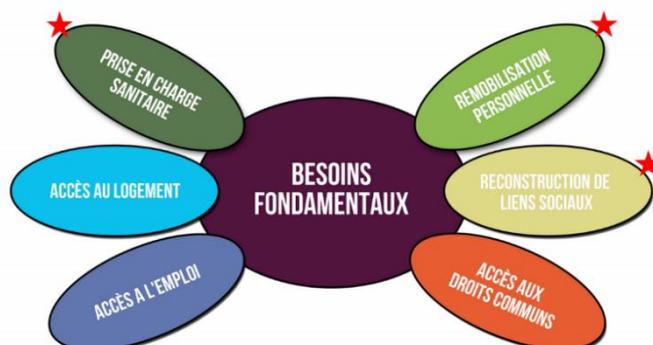
La séance et son environnement, sont un espace de médiation. La pratique permet aux travailleurs sociaux et aux résidents pratiquants de créer une relation différente de celle du quotidien au centre, fait d'accompagnement social et administratif.

Le partage d'une activité commune, au même niveau, modifie temporairement la distance nécessaire à l'accompagnement social. Il s'agit alors d'être dans le « faire avec », le « faire ensemble » qui permet de créer un lien de confiance différent, d'entrer en relation différemment. Ce moment de partage d'une situation de vie commune, permet au travailleur social et au résident pratiquant de travailler ensemble sur des difficultés ou des points de force que la pratique aurait soulignés.

Joseph Rouzel, dans son livre « Le travail d'éducateur spécialisé, éthique et pratique », résume bien cette notion d'espace de médiation ou d'activité support :

« Cet espace, avant tout espace de rencontre et de partage d'une activité, permet à l'éducateur de mettre en œuvre la finalité de l'action éducative qui vise toujours, quelles qu'en soient les modalités, l'appropriation par la personne de son espace corporel, psychique, social et relationnel. Cette appropriation ne se fait pas dans un discours, une leçon, un passage d'informations, elle s'établit en relation, dans la rencontre. »

Le schéma ci-dessous vient renforcer ce constat fait par les acteurs du projet en présentant les différents besoins fondamentaux des personnes en situation d'exclusion sociale accueillies dans les différents dispositifs. Ces besoins fondamentaux sont la priorité de l'accompagnement par les travailleurs sociaux.



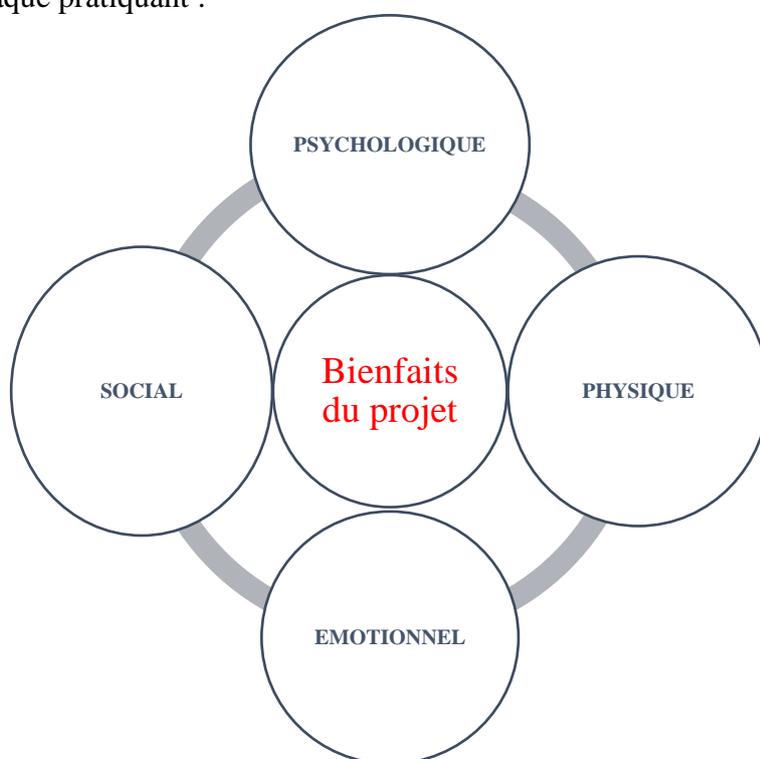
L'ensemble du bilan tend à appuyer le fait que la participation aux séances permet directement ou indirectement, à son niveau, de contribuer à répondre à trois de ses besoins :

- La prise en charge sanitaire ;
- La remobilisation personnelle ;
- Et la reconstruction des liens sociaux.

6) Les capacités individuelles développées chez les pratiquants et les effets sur la santé

L'analyse de l'ensemble des outils de suivi (bilans de séances, feuilles de présence), les échanges au cours des réunions techniques, les observations lors de la participation aux séances et les échanges individuels avec des pratiquants ont permis de proposer l'analyse générale des effets des séances présentée ci-dessus.

Différents enjeux se chevauchent donc sur une séance en fonction des personnes qui s'y retrouvent. Sur la même base qu'en 2021, nous proposons malgré tout de faire un focus sur la dimension individuelle des effets de la pratique car elle permet de mobiliser les capacités principales suivantes pour chaque pratiquant :



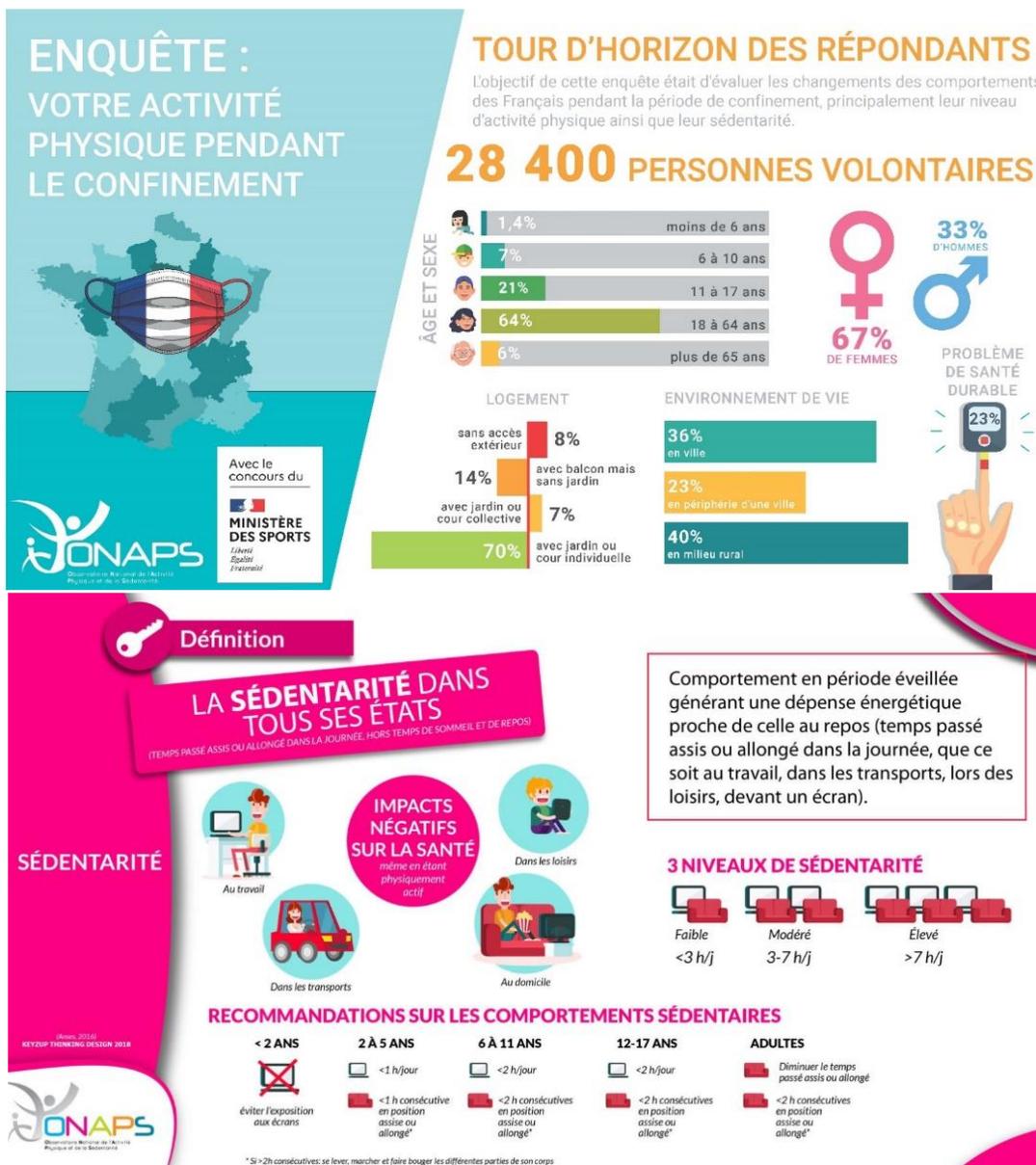
- ✓ **SOCIAL** : maintien du lien avec les autres résidents et les travailleurs sociaux importants pendant la crise sanitaire et le confinement lors des Activités Physiques et Sportives ; palier à la peur de l'isolement social ; permet d'échanger avec les autres résidents des autres dispositifs ;
- ✓ **PSYCHOLOGIQUE** : L'annulation de toutes les activités au sein des centres d'hébergements ou la limitation à 2/3 personnes maximum ont frustrés les résidents ; les APS ont été bénéfiques pour sortir du cadre et « prendre l'air » ;
- ✓ **PHYSIQUE** : les APS ont permis de lutter contre la sédentarité qui a augmenté pendant la crise et le confinement (augmentation du temps passé assis et du temps passé devant les écrans) ;
- ✓ **EMOTIONNEL** : les APS ont permis d'extérioriser lors des séances ; de parler d'autre chose que de la covid-19.

Durant la période de crise sanitaire, le confinement et le couvre-feu ont eu un impact important sur l'activité physique et la sédentarité des Français. (Etude OPEPI 2020).

La pratique collective est source d'échanges et de partages et permet de lutter contre l'isolement.

Ainsi, l'activité physique n'agit pas seulement sur la santé physique mais également sur la santé mentale et sociale en contribuant au bien-être, à la qualité de vie et au maintien des liens sociaux. La participation à une pratique sportive améliore la santé perçue, le bien-être psychologique et l'estime de soi, et diminue l'anxiété sociale.

Enfin qu'elle soit individuelle ou en équipe, l'Activité Physique est un facteur important de l'éducation à la citoyenneté. Le sport est l'outil idéal pour transmettre les valeurs auxquelles la citoyenneté est intrinsèquement liée. Connaitre et respecter une règle, persévérer, surmonter les obstacles, agir en collaboration dans le respect de ses coéquipiers et adversaires pour atteindre un objectif commun permettent de développer un sentiment d'appartenance, des aptitudes à la vie quotidienne comme la confiance en soi, la coopération, l'écoute, l'empathie et des valeurs comme le respect de soi, des autres et la solidarité. »



Les deux documents mettent bien en avant l'augmentation de la sédentarité de la population française lors de la crise sanitaire, avec le temps passé assis et devant les écrans et la diminution de l'activité physique.

Pour maintenir l'activité physique, de son côté, le ministère des Sports accompagne les Français. Il a mis en place sur son site et sur les réseaux sociaux des contenus sportifs, des tutoriels, des plateformes de qualité pour vous aider à pratiquer une activité physique. « Bouger chez soi, c'est tout à fait possible, explique la ministre Roxana Maracineanu ». Le ministère a, en effet, un partenariat avec les applications Be sport, My coach et Bouge chez toi (disponibles sur l'App store et sur Google play) et avec le site Goove.app qui proposent des contenus qui « correspondent à des critères de qualité vérifiés par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) ». Des séances d'entraînement variées à base d'exercices de renforcement musculaire, de proprioception, de massages et de stretching par exemple y sont en libre accès.

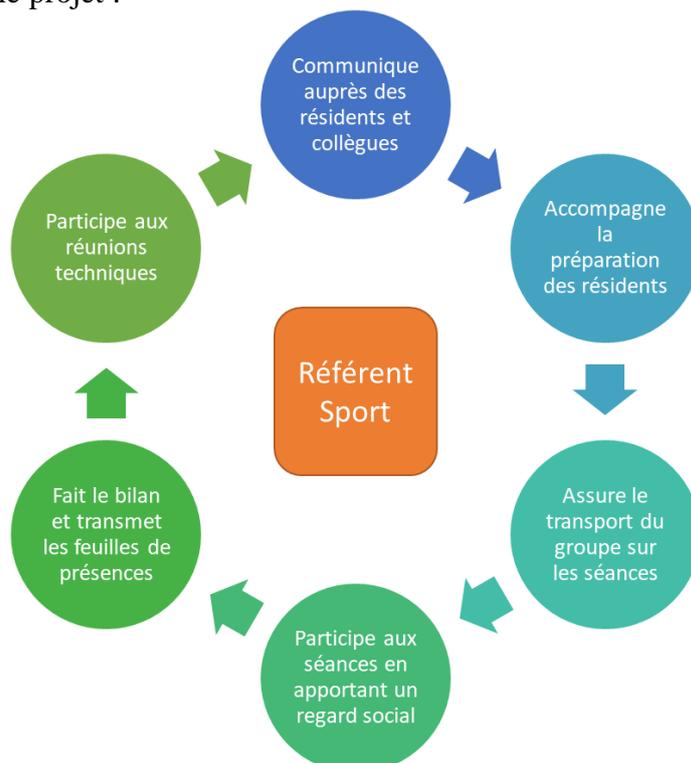
De ce fait, ces informations ont été données aux centres d'hébergements afin qu'ils puissent les partager avec les résidents. L'objectif étant, dans un premier temps, de maintenir le lien avec les résidents, et dans un second temps, palier à la sédentarité et aux temps restés assis.



7) L'appropriation par les équipes éducatives

Sur la même base que les années précédentes, l'année 2021 a confirmé l'importance de l'organisation et de l'appropriation interne du projet par les équipes éducatives au sens large, au-delà du référent Sport. Le projet nécessite une organisation importante dans les centres pour assurer la présence du travailleur social « référent Sport » avec un moyen de transport adapté à chaque séance. Il s'agit aussi d'avoir une organisation interne lui permettant de consacrer du temps de préparation de la séance pour mobiliser les résidents et du temps pour participer au suivi global du projet (présences, réunions techniques, retours aux collègues).

Le schéma ci-dessous permet de montrer les tâches cycliques importantes qui constituent le rôle du Référent Sport sur le projet :



On continue de noter l'importance pour le référent Sport d'avoir des relais de mobilisation dans les dispositifs dont il n'a pas la charge du suivi direct. Cela a été un enjeu fort de coordination dans de nombreuses villes afin que la motivation des référents Sport ne retombe pas face à l'investissement que cela pouvait demander. Les réactions des différentes structures ont toujours été constructives et ont permis de mettre en place, en fonction de chaque contexte, des nouveaux fonctionnements permettant au Référent Sport d'être le prolongement d'une volonté collective de participations aux activités proposées. L'importance des réunions techniques à l'issue de chaque cycle permet de renforcer ce lien et de trouver des solutions en cas de difficultés.

Les points suivants permettent encore une fois de se rendre compte de l'implication des centres et des équipes d'éducateurs spécialisés pendant l'année 2021 :

- Une présence des Référents Sport à 100 % des séances réalisées qui marque l'intérêt et l'investissement des équipes pour le projet ;
- Un investissement important en temps pour la mobilisation des résidents et l'accompagnement sur des dimensions soulevées par la pratique ;
- Une utilisation fluide des outils de suivi par l'ensemble des référents Sport permettant d'avoir une visibilité sur le fonctionnement du projet en temps réel sur tout le territoire ;
- Un besoin de soutien logistique et de communication des référents Sport par leurs collègues qui ont un rôle important à jouer avec certains résidents dont ils seraient référents ;
- Une présence intéressante de volontaires en services civiques en appui de certains référents Sport.

Une des difficultés principale reste l'obtention d'un certificat médical du fait de la situation administrative pour certains résidents (pas de droits, démarche en cours, etc.) et de la difficulté à aller chez le médecin pour d'autres. Son obtention est resté un objectif pendant l'année 2021, notamment après quelques séances d'essais pour les résidents afin de ne pas en faire un frein à la pratique. Cet

équilibre, entre la volonté de proposer cet espace de pratique comme un levier d'accompagnement potentiel vers le médical et en même temps la volonté de garantir la sécurité de la pratique, reste un enjeu à améliorer sur le projet.

Le choix du créneau de pratique est de moins en moins un enjeu de discussions lors des réunions techniques. Il continue d'être vrai que les créneaux en journée semblent favoriser la pratique des femmes qui ont des enfants du fait que les enfants soient à l'école. Mais cela ne convient pas aux résidents qui sont en formation, stage ou reprise d'emploi. Les créneaux du soir rendent la pratique accessible à tous les résidents occupés la journée mais excluent souvent les femmes seules à cause de la garde des enfants. Ces créneaux induisent aussi une problématique plus fréquente d'alcoolisation excessive que sur les créneaux en journée. L'activité proposée doit permettre de travailler cet aspect de l'accompagnement mais ne doit pas mettre en danger le groupe ou le pratiquant.

Le créneau parfait n'existe pas et son adaptation varie en fonction des parcours de vie des résidents dans les centres à un instant T. Toutefois, la pertinence du choix est parfois remise sur la table des discussions afin de s'assurer que cela ne soit pas un frein à la pratique des résidents éloignés de la pratique. En parallèle, un travail continue a été réalisé afin de sécuriser les créneaux de pratique d'une année sur l'autre.

8) Les effets territoriaux du projet

Au-delà des effets positifs sur la vie des résidents, le projet a des effets positifs sur la dynamique départementale que l'on peut résumer ainsi selon les champs :

- Secteur du travail social :
 - Renforcement du travail commun inter-dispositifs d'une même association ;
 - Renforcement du travail commun intra-association lorsque l'association est présente dans plusieurs villes ;
 - Renforcement du travail commun inter-associations dans les villes où plusieurs associations pratiquent sur le même créneau.

- Mouvement sportif :
 - Consolidation de l'emploi sportif départemental par la mise en place de conventions de prestation durables sur le territoire ;
 - Rôle cohérent de coordination de projet du Cdos-Aisne à l'échelle départementale en s'appuyant sur le mouvement sportif qu'il représente ;
 - Découverte d'un nouveau public pour les éducateurs sportifs, sources de nouvelles connaissances et de nouveaux partenariats.

- Politiques publiques :
 - Innovation politique plurisectorielle au croisement entre les politiques publiques du sport, de l'hébergement/logement social et de l'insertion ;
 - Développement de la cohésion sociale à l'échelle du département par la mise en place de partenariats et d'actions innovantes ;
 - Réduction des inégalités sociales d'accès à la pratique d'activités physiques et sportives régulières d'une population qui en est particulièrement éloignée.

9) Développement d'actions complémentaires

Un des objectifs de l'année 2021 était de développer des actions complémentaires aux séances hebdomadaires proposées toute l'année. Suite à des échanges avec les référents Sport et les pratiquants des actions ont été imaginées et formalisées dans des outils de présentation. La crise sanitaire que nous avons traversée a eu raison du lancement de ces actions.

Il s'agit d'actions qui peuvent se mettre en place dans les villes où les référents Sport en feraient la demande. Elles n'ont pas pour but de se déployer automatiquement dans toutes les villes du projet en même temps.

a) Action « Passerelles »

La première est l'action « Passerelles » où il est proposé d'accompagner individuellement des résidents qui ont participé à des séances hebdomadaires vers la pratique dans les clubs et associations du territoire concerné.

Cette démarche est à l'initiative du pratiquant et de son référent social. L'action concerne en priorité les pratiquants qui cumulent des freins rendant difficiles les démarches autonomes et qui s'approchent d'une phase de transition vers un nouveau dispositif ou logement.

Les objectifs de cette action sont de :

- Eviter les ruptures de la pratique sportive après le projet ISAPS,
- Contribuer à son niveau à la continuité de l'accompagnement social dans les phases de transition,
- Favoriser l'inclusion sociale sur le futur territoire de vie,
- Réduire les inégalités d'accès aux APS dans la durée.

L'action se découpe en trois étapes :

- La prise de contact et l'entretien individuel socio-sportif,
- La proposition de différents types d'accompagnement :
 - Participation à un cycle supplémentaire sur ISAPS,
 - Information sur l'offre sportive locale et adaptée,
 - Accompagnement à des séances en clubs ou associations,
 - Soutien financier à la prise de licence,
 - Travail autour des questions de mobilité.
- Le suivi dans la durée.

Plusieurs résident étaient intéressés sur l'année 2021 par cette action, mais avec les protocoles sanitaires mis en place dans les associations, et dans les structures d'hébergements, cela n'a pas abouti.

b) Action « Bouger pour son bien-être au centre »

Dans cette action, il est proposé de mettre en place des cycles de pratique orientés sur l'apprentissage en complément des séances hebdomadaires orienté sur le plaisir de la pratique collective.

Ces cycles devront permettre aux résidents qui le souhaitent d'apprendre à faire du vélo pour les déplacements du quotidien et/ou d'apprendre à nager en toute sécurité. Les cycles se feront à la demande des centres dans les villes intéressées, sans obligation, et leur faisabilité sera évaluée sur la base des possibilités locales (partenaires, équipements, financements, etc.).

Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Développer la capacité des résidents à se déplacer en vélo sur leur territoire de vie. Le vélo est bon marché, bon pour la santé et rapide,
- Permettre l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire afin de se mouvoir dans l'eau avec aisance et en toute sécurité. Cela permet un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques mais aussi nautiques.

Après une bonne première expérience en été 2019 à Laon, il était envisagé de la reconduire en 2020 puis 2021 mais la piscine d'Aulnois-sous-Laon était fermée, pour cause de crise sanitaire.

c) Actions « Apprentissages de la nage ou du vélo »

Dans cette action, il est proposé de mettre en place des cycles de pratique orientés sur l'apprentissage en complément des séances hebdomadaires orienté sur le plaisir de la pratique collective.

Ces cycles devront permettre aux résidents qui le souhaitent d'apprendre à faire du vélo pour les déplacements du quotidien et/ou d'apprendre à nager en toute sécurité. Les cycles se feront à la demande des centres dans les villes intéressées, sans obligation, et leur faisabilité sera évaluée sur la base des possibilités locales (partenaires, équipements, financements, etc.).

Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Développer la capacité des résidents à se déplacer en vélo sur leur territoire de vie. Le vélo est bon marché, bon pour la santé et rapide,
- Permettre l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire afin de se mouvoir dans l'eau avec aisance et en toute sécurité. Cela permet un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques mais aussi nautiques.

Après une bonne première expérience en été 2019 à Laon, il était envisagé de la reconduire en 2020 puis 2021 mais la piscine d'Aulnois-sous-Laon était fermée, pour cause de crise sanitaire.

d) Action « Regroupement départemental »

Dans cette action, il est proposé de mettre en place un regroupement départemental avec l'ensemble des villes et associations participant au projet sous forme d'une journée multisport, basée sur le plaisir, les rencontres, les échanges.

Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Permettre aux résidents de découvrir un nouveau lieu de pratique, de se mouvoir et d'échanger avec des résidents d'une autre ville ou d'une autre association.

10) Cartographie des partenaires du projet



11) Perspectives de développement en 2022

L'année 2018 était l'année de lancement du projet. Elle a permis de tester des fonctionnements différents dans les villes impliquées. Cela a permis de structurer le cadre du projet.

L'année 2019 a été celle de la confirmation de la pertinence des choix effectués. Elle a permis une montée en puissance du dispositif qui semble avoir atteint un rythme intéressant et une taille optimale.

L'année 2020 aurait dû être une année de fonctionnement optimal du cœur du projet permettant de dégager du temps pour développer des nouvelles actions. Elle a été une année marquée par la crise sanitaire au cours de laquelle l'enjeu principal a été de trouver des solutions pour maintenir des activités physiques et sportives dans un cadre favorable à la pratique mais aussi à la prévention des risques de contagion.

L'année 2021 aurait dû être une année de fonctionnement optimal avec le développement d'actions complémentaires à destination des résidents. Hélas, l'année a été encore marquée par la crise sanitaire au cours de laquelle, nous avons dû faire face à différents protocoles sanitaires. Toutefois, le projet a perduré et les séances ont pu être mise en place sur l'ensemble des villes.

Sur la base des échanges avec les acteurs du projet, en 2022, il pourrait donc être intéressant de développer les actions ou dispositifs suivants :

- Continuer à consolider les financements pour les années à venir ;
- Tester les trois actions complémentaires élaborées en 2021 (passerelles, nage/vélo, rencontre départemental) ;
- Organiser et/ou participer à des regroupements sportifs départementaux de type événementiel ;
- Mettre en place des rencontres de partages d'expériences entre les éducateurs sportifs et spécialisés et les acteurs pertinents du territoire sur l'inclusion sociale par les activités physiques et sportives ;
- Contribuer à la formation des futurs éducateurs sportifs dans le département sur la connaissance des publics en situation d'exclusion sociale ;
- Contacter de nouveaux centres d'hébergements dans les zones blanches du département ;
- Expérimenter de nouvelles actions dans le cadre du projet pour toucher de nouveaux publics.

III) LES RENCONTRES REGIONALES SENTEZ-VOUS SPORT – SPORT SANTE

Le CDOS-Aisne a participé, en tant que partenaire, aux réunions mensuelles de préparation de l'événement régional Sport Santé Sport Handicap organisées par le CROS Hauts-de-France et la ville de Saint-Quentin.

Ces réunions se sont déroulées de mars à septembre 2021 en visioconférence. L'événement en présentiel était prévu le 2 Octobre 2021 à Saint-Quentin.

Les objectifs de cet événement sont de :

- Faire le point sur le contexte et les aspects réglementaires liés au sport santé et au sport handicap.
- Mettre en avant les collectivités et les acteurs du mouvement sportif investis sur ces thématiques.
- Mettre en avant / promouvoir des initiatives concrètes Sport-Santé -Sport Handicap avec des témoignages.
- Sensibiliser les médecins sur les thématiques du Sport-Santé et Sport-Handicap.
- Mise en place d'ateliers de pratiques et de sensibilisation sport-santé / sport-handicap

Le programme de cet événement s'est déroulé en 2 temps :

1) Une Matinée professionnelle

En plénière

9h00 –9h30	Accueil des participants (30')
9h30 –9h50	Ouverture organisateurs (20')
9h40 –10h50	Comment articuler nos projets sport-santé et sport-handicap ? (1h)
10h50 –11h50 : Atelier 1 à 3 (1h)	→ Atelier 1 : Conférence ANDES → Atelier 2 : Les collectivités Terre de Jeux → Atelier 3 : Les initiatives locales Sport-Santé, Sport Handicap
11h50 –12h35	Restitution des groupes de travail « Réseau régional Sport Santé bien-être » (45')
12h35 –12h50	Fermeture de la matinée

Et en atelier

Thématiques des tables rondes	Intervenants	Dates-Heures
<u>ATELIER 1</u> Conférence ANDES	<ul style="list-style-type: none"> Didier ELLART & Frédéric ALLIOT 	2 Octobre 2021 de 10h50 à 11h50
<u>ATELIER 2</u> Les collectivités Terre de Jeux	<ul style="list-style-type: none"> Conseil Départemental de l'Aisne Collectivité de Saint-Quentin Collectivité de Château-Thierry Athlètes Paralympiques 	2 Octobre 2021 de 10h50 à 11h50
<u>ATELIER 3</u> Les initiatives locales Sport-Santé, Sport Handicap	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Saint-Quentin Maison sport santé SANTELYS Club d'Aviron Saint-Quentinois Club de Canoé-Kayak de Saint-Quentin Saint-Quentin Tir à l'arc Pentathlon Moderne Saint-Quentinois 	2 Octobre 2021 de 10h50 à 11h50

2) Un après-midi à destination des habitants et des associations sportives :

En tant que partenaire, le CDOS-Aisne avec les Comités Départementaux Sport Adapté et Handisport a proposé un atelier autour du handicap avec le jeu SuperQuizz Sport Santé.

L'objectif de cet atelier a été de sensibiliser les participants autour du sport et du handicap.



PROGRAMME

- UNE MATINÉE PROFESSIONNELLE -

[HTTPS://LC.CX/3VJ8Z1](https://lc.cx/3vJ8Z1)



INSCRIPTION

8h45 · 9h15
9h15 · 9h40

GRANDE SALLE

Accueil des participants.

Ouverture des rencontres régionales.
Frédéric ALLIOT - Maire-adjoint de Saint-Quentin
François COQUILLAT - Président du CROS Hauts-de-France
Jean-Christophe PINOT - Délégué Régional Académique par intérim DRAJES Hauts-de-France

9h40 · 10h50

GRANDE SALLE

Table ronde « Comment articuler nos projets sport-santé & sport-handicap ? »
Animé par : Jacques BIGOT - Consultant en Sport-Santé

Intervenants :

- Pôle Ressources National Sport Santé Bien être Delphine LA BORDE
- Centre d'Expertise Sport Handicap Frédéric STEINBERG
- Collectivité de Marcq-en-Barœul & Réseau français des Villes-Santé de l'OMS et de l'ANDES Didier ELLIART
- Comité Régional Handisport Hauts-de-France Nadette TASSART
- Ligue Sport Adapté Hauts-de-France Isabelle CABY Adrien LOUCHEZ
- Ligue Hauts-de-France des Echecs Philippe BLOT

10h50 · 12h

SALLE GAMBETTA

Choisissez votre atelier :

ATELIER 1 >>> Conférence à destination des élus aux sports.

Intervenants :

- Collectivité de Saint-Quentin Frédéric ALLIOT
- Collectivité de Marcq-en-Barœul & Réseau français des Villes-Santé de l'OMS et de l'ANDES Didier ELLIART

Ne pas jeter sur la voie publique

10h50 · 12h

SALLE BAUDREUIL

ATELIER 2 >>> Les collectivités Terre de Jeux.

Animé par :
Grégoire DUVAULT - CROS Hauts-de-France
Sébastien LEULLIER - Région Hauts-de-France

Intervenants :

- Conseil départemental de l'Aisne Colette BLERIOT
- Collectivité de Château-Thierry Loïc CARON
- Collectivité de Saint-Quentin Marion COLLIN
- Athlète de Para Tir Vincent FAGONN
- Athlète de Boccia paralympique Samir VANDERBEREN

10h50 · 12h

GRANDE SALLE

ATELIER 3 >>> Les Initiatives locales Sport- Santé & Sport Handicap.

Animé par :
Karim BELAÏD - CROS Hauts-de-France
Jacques BIGOT - Consultant en Sport-Santé

Intervenants :

- Collectivité de Saint-Quentin Béatrice BERTEAUX Sandrine DIDIER Christelle GEVERS
- Coordinateur Maison Sport-Santé Santélys Jean DELRUE
- Pentathlon moderne Saint-Quentinois Alain COUGNET
- Aviron Saint-Quentinois Etienne DELEAU
- Saint-Quentin Canoë-Kayak Michel GRENIER
- Saint-Quentin Tir à l'Arc Nicole RIBEAUCOURT

12h · 12h45

12h45 · 13h

Restitution des groupes de travail Sport-Santé initiés par le CROS Hauts-de-France.

Fermeture de la matinée.
Béatrice BERTEAUX - Maire-adjoint de Saint-Quentin
Sandrine DIDIER - Maire-adjoint de Saint-Quentin
Karim BELAÏD - Vice-Président du CROS Hauts-de-France
Florence BARISGAU - Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France

- UN APRÈS-MIDI TOUT PUBLIC -

Parce que la pratique d'une activité physique est un atout indispensable pour une santé de fer, dès 14h, nous vous proposons de participer à des ateliers de sensibilisation et de pratique sport-santé & sport-handicap (ateliers ouverts à tous).

- PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE -

IV) PROJETS SPORT SANTE EN PARTENARIAT AVEC L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

1) Sentez-vous Sport au Centre pénitentiaire de Laon

Le CDOS-Aisne a organisé avec le Centre Pénitentiaire de Laon les journées Sentez-vous Sport, qui se sont déroulées du 21 au 23 septembre 2021, en partenariat avec le Comité Départemental UFOLEP de l'Aisne et le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de l'Aisne.

L'objectif de la journée était de faire découvrir des sports innovants sans contact, favorisant la coopération et le fair-play à l'ensemble des différentes populations pénales incarcérées, y compris les publics spécifiques comme les mineurs et les séniors isolés.

Une réunion de préparation à l'événement s'est déroulée le vendredi 4 juin 2021 à 14h00 avec tous les acteurs du projet :

- Les intervenants,
- La coordinatrice des activités du centre pénitentiaire de Laon,
- Les moniteurs de sport
- Le CDOS-Aisne.

Pour cela, 3 journées ont été organisées avec les différents publics sur le format suivant :

- Mardi Matin : Séniors isolés (6 détenus),
- Mardi Après-midi : Maison d'arrêt (30 détenus),
- Mercredi Matin : Centre de détention (10 détenus),
- Mercredi Après-midi : Maison d'arrêt (46 détenus),
- Jeudi Matin : Centre de détention (10 détenus),
- Jeudi après-midi : Mineurs (4 détenus).

Chaque demi-journée a permis à tous les publics de pratiquer pendant 30 minutes chacun des quatre sports suivant :

- Tchoukball,
- Touch-Tennis,
- Kin-Ball,
- Ultimate Frisbee.

Les moniteurs de sport ont prévenu les détenus et procédé à un système d'inscriptions pour les 3 jours d'activités. En fonction de l'organisation du Centre Pénitentiaire, les détenus pouvaient s'inscrire sur le créneau correspondant.

Les trois journées ont réuni environs 110 personnes détenues. Une partie du personnel du Centre Pénitentiaire (moniteurs de sports) a participé aux activités proposés. Cela a favorisé la cohésion avec les personnes détenues et permis certains changements de regard, notamment envers les bonnes capacités et l'engagement des détenus séniors isolés et éloignés de la pratique.

Malheureusement, au regard des conditions sanitaires et du manque d'effectif, aucun autre personnel de la prison n'a pu participer aux activités proposées.

Les moniteurs de sport étaient satisfaits de l'organisation de ces jours. Les quatre éducateurs sportifs ont apprécié ce contexte d'intervention et le déroulement de ces 3 journées.

Ils ont apprécié le niveau d'engagement et de respect des personnes détenues. Les personnes détenues ont, dans la grande majorité, trouvé intéressant de découvrir des sports méconnus qui changent du quotidien.

Certains ont demandé à ce que de nouvelles journées similaires soient organisées et/ou que des cycles de pratique de sports innovants soient proposés afin de pouvoir progresser. Au regard de la

VI) PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DE VERVINS

L'Ecole de la Deuxième Chance (E2C) de Vervins s'est rapprochée du CDOS-Aisne afin de travailler sur la mise en place d'un partenariat. Ce partenariat a pour objectif de sensibiliser, d'informer, de former et de faire découvrir des activités physiques aux stagiaires accueillis par l'Ecole de la Deuxième Chance.

Suite à une rencontre avec la Directrice, il est envisagé que le CDOS-Aisne puisse intervenir différentes actions telles que la formation sur la vie associative, la sensibilisation à la santé et aux handicaps, la découverte d'activités physiques...

Une première intervention s'est donc déroulé, le jeudi 29 juillet 2021, de 10h00 à 16h00, dans la Salle Polyvalente de Vervins. Les objectifs de cette première intervention étaient de :

- Sensibiliser et éduquer à la santé,
- Comprendre les bienfaits de l'activité physique et sportive sur l'organisme,
- Découvrir et initier à une pratique sportive émergente et/ou innovante.

La matinée a été consacrée à la sensibilisation à la santé et aux bienfaits de l'activité physique par l'animation du jeu SuperQuizz Sport Santé auprès de 9 stagiaires, âgés entre 18 et 25 ans.

L'après-midi, une activité innovante de cohésion, le Kin Ball, a été animée auprès de 12 stagiaires et 3 encadrants.

L'importance de cette journée était d'apporter du contenu pédagogique autour de la santé et des bienfaits de pratiquer une activité physique régulière de façon également à répondre à leur référentiel de compétences.